

CROISSANCE DE L'EMPLOI

La contribution de l'économie de proximité

Rapport de Boris CHABANEL - Nova7
avec la collaboration de Magali TALANDIER - Laboratoire PACTE/Université de Grenoble
avril 2013

CAHIERS « DEVELOPPER L'ECONOMIE DE PROXIMITE »

1. Croissance de l'emploi : la contribution de l'économie de proximité

2. Articuler économie exportatrice et économie de proximité : vers un renouvellement des politiques économiques des métropoles ?

3. Le ressort de la captation de revenus

4. Le ressort de la consommation locale

5. Le ressort de la production locale

SOMMAIRE

SOMMAIRE

Résumé	5
Présentation de l'étude	10
Contexte : la démarche Grand Lyon Vision Solidaire.....	11
Objectif : face au chômage, explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité 12	
Une démarche d'étude en trois temps.....	14
Méthode d'élaboration du cahier 1.....	15
Introduction	18
I. Le problème du chômage : éléments de contexte	19
1. La France est confrontée à un chômage de masse depuis plus de 30 ans	20
2. Sur la décennie 2000, Lyon fait moins bien que d'autres métropoles françaises en matière d'emplois	22
2.1 L'emploi lyonnais est durement impacté par la crise économique actuelle.....	22
2.2 Lyon ne fait pas figure de bon élève en matière d'inégalités socio-spatiales.....	24
3. Le chômage, fléau social au cœur des préoccupations des français	26
II. Le poids de l'économie de proximité dans l'économie nationale.....	28
1. L'économie de proximité représente 22% de la valeur ajoutée marchande en 2010.....	29
2. L'économie de proximité représente 37% des emplois en 2009.....	30
2.1 La sphère exportatrice ne rassemble que 18% des emplois	30
2.2 La branche « Santé et action sociale » représente près d'un tiers des emplois de proximité	31
3. L'économie de proximité représente 38% de la croissance de l'emploi entre 1999 et 2009.....	33
3.1 L'emploi de proximité s'est accru de 18% sur la période	33
3.2 La branche « Santé et action sociale » constitue de loin le premier contributeur de la croissance de l'emploi de proximité.....	34
4. L'économie de proximité représente 29% des revenus d'activités salariées	36
4.1 Le poids de la sphère domestique dans les revenus est inférieur à son poids dans l'emploi	36
4.2 Les branches « Santé et Action sociale » et « Enseignement » pèsent plus lourd dans les revenus que dans l'emploi de la sphère domestique	38
III. Comparaison du poids de l'économie de proximité dans les principales aires urbaines françaises	40

1. Comparaison du poids de l'économie de proximité dans l'emploi en 2009.....	41
1.1 La part de l'économie de proximité dans l'emploi est moindre dans l'aire urbaine lyonnaise	41
1.2 Le nombre d'emplois de proximité pour 1000 habitants est le plus faible dans l'aire urbaine de Lyon.....	43
1.3 L'aire urbaine de Lyon présente une couverture en emplois sensiblement plus faible pour les branches « Culture, loisir et sport » et « Santé et Action sociale »	45
2. Comparaison du poids de l'économie de proximité dans la croissance de l'emploi entre 1999 et 2009	47
2.1 La majorité des grandes aires urbaines françaises font mieux que Lyon en matière de croissance de l'emploi	47
2.2 L'aire urbaine de Lyon présente une dynamique d'emploi sensiblement moins soutenue pour les branches « Santé et Action sociale » et « Commerce ».....	51
IV. Le poids de l'économie de proximité dans l'économie lyonnaise.....	54
1. Le poids de l'économie de proximité dans l'emploi en 2009	55
1.1 L'économie de proximité représente un tiers des emplois de la métropole lyonnaise	55
1.2 Le Grand Lyon concentre 70% des emplois de proximité de l'aire urbaine	57
1.3 Les branches « Santé et Action sociale », « Commerce » et « Enseignement » sont les principales pourvoyeuses d'emplois de l'économie de proximité du Grand Lyon	59
2. Le poids de l'économie de proximité dans la croissance de l'emploi entre 1999 et 2009	61
2.1 L'économie de proximité représente 32% de la croissance de l'emploi du Grand Lyon entre 1999 et 2009	61
2.2 Le Grand Lyon a contribué à 59% de la croissance des emplois de proximité de l'aire urbaine entre 1999 et 2009	64
2.3 La branche « Santé et action sociale » explique plus d'un tiers de la croissance des emplois de proximité entre 1999 et 2009	65
3. Le poids de l'économie de proximité dans les revenus d'activités salariées en 2009	66
3.1 L'économie de proximité représente 27% des revenus d'activités salariées du Grand Lyon	66
3.2 Le Grand Lyon concentre 63% des revenus d'activités salariées de l'économie de proximité de l'aire urbaine.....	67
3.3 La branche « Santé et action sociale » est la principale pourvoyeuse de revenus d'activités salariées de l'économie de proximité du Grand Lyon.....	69
V. L'économie de proximité offre une grande diversité d'emplois non délocalisables	72
1. Les emplois de l'économie de proximité renvoient très largement à des métiers de services.....	73
2. Les métiers de services offrent un large spectre de qualifications.....	74
3. Les activités domestiques sont à l'abri de la concurrence mondiale	77
Conclusion : L'économie de proximité au service de l'emploi.....	78
Le poids de l'économie de proximité dans l'économie du pays est loin d'être négligeable	79
Les métropoles françaises qui connaissent la plus forte progression de l'emploi « marchent sur deux jambes » : économie exportatrice et économie de proximité.....	79
L'économie de proximité contribue fortement à l'insertion professionnelle des actifs parce qu'elle offre une palette d'emplois diversifiés et non délocalisables	80
Ressources documentaires.....	81

RESUME



Cette étude s'inscrit dans le cadre de la démarche « **Grand Lyon Vision Solidaire** » qui vise à réinterroger l'enjeu du développement solidaire dans l'agglomération lyonnaise. Parmi les différentes problématiques abordées à l'occasion de cette démarche figure celle du chômage. La démarche d'étude retenue propose d'appréhender la question plus que jamais d'actualité de la **lutte contre le chômage** sous l'angle de la création d'emplois par le développement de l'activité économique. Plus précisément, le parti pris de cette étude consiste à explorer le potentiel d'emploi et les conditions de **développement de l'économie de proximité** (appelée également « économie domestique » ou « économie présenteielle »), c'est-à-dire l'ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services destinés principalement à la satisfaction de la demande de la population présente (résidente ou de passage comme les touristes, résidents secondaires, actifs et étudiants non résidant).

Constituant la première étape de cette démarche d'étude, le présent document propose **une approche quantitative de l'économie de proximité de façon à mettre en évidence son poids réel dans l'économie nationale, dans l'économie des principales aires urbaines du pays, et dans l'économie lyonnaise**. Pour ce faire, la collaboration avec Magali Talandier du laboratoire PACTE-Territoires de l'Université de Grenoble a permis de mettre en œuvre une méthode d'analyse originale. Elle consiste à découper les activités économiques en trois grandes sphères, là où l'INSEE propose deux familles seulement (cf. Présentation de l'étude : méthode) : sphère domestique (économie de proximité), sphère exportatrice (ou productive), sphère mixte (combinant les caractéristiques des sphères précédentes). Cette grille d'analyse est appliquée à différentes bases de données statistiques de l'Insee portant sur la valeur ajoutée, l'emploi et les revenus d'activités salariées. Enfin, en complément de ce travail de « mesure », le présent cahier propose un éclairage qualitatif sur les formes d'emploi de l'économie de proximité et leur intérêt en termes d'insertion économique.

Le problème du chômage : éléments de contexte (partie I)

- ⇒ La France, comme d'autres pays développés, est confrontée à un chômage de masse depuis plus de 30 ans.
- ⇒ L'emploi lyonnais est durement impacté par la crise économique actuelle et Lyon ne fait pas figure de bon élève en matière d'inégalités socio-spatiales.
- ⇒ Le chômage reste en tête des préoccupations des français et constitue un traumatisme profond touchant tous les aspects de la vie des personnes concernées.

Le poids de l'économie de proximité dans l'économie nationale (partie II)

- ⇒ Le modèle de croissance des pays développés, vers lequel tendent les économies émergentes, repose d'abord sur le dynamisme de la consommation intérieure.
- ⇒ L'ampleur des importations freine cependant l'effet d'entraînement de la consommation intérieure sur le système productif national.
- ⇒ L'économie de proximité (sphère domestique) représente 22% de la valeur ajoutée marchande en 2010, soit presque autant que la sphère exportatrice.

- ⇒ L'économie de proximité représente 37% des emplois en 2009, contre 18% pour la sphère exportatrice. Au sein de la sphère domestique, la branche « Santé/Action sociale » représente près d'un tiers des emplois. Pour les sphères mixte et exportatrice, ce sont respectivement les branches « Administration publique » et « Industries manufacturières » qui dominent dans l'emploi.
- ⇒ L'économie de proximité représente 38% de la croissance de l'emploi entre 1999 et 2009. Alors que l'emploi de la sphère exportatrice a reculé de 14% sur la période, les emplois domestiques ont progressé de 18%. La branche « Santé/Action sociale » constitue de loin le premier contributeur de la croissance de l'emploi de proximité. Du côté de la sphère mixte, ce sont la Construction et les Services principalement destinés aux entreprises qui portent principalement la croissance. Au sein de la sphère exportatrice, à contrario de l'emploi manufacturier qui chute lourdement, les emplois de l'industrie de l'information et de la culture, ainsi que ceux relevant de la R&D progressent.
- ⇒ L'économie de proximité représente 29% des revenus d'activités salariées. Le décalage avec le poids de la sphère domestique dans l'emploi peut s'expliquer par des différentiels de salaires et de durée du temps de travail (importance du temps partiel dans certaines activités de la sphère domestique). Toutefois, les branches « Santé/Action sociale » et « Enseignement » pèsent plus lourd dans les revenus que dans l'emploi de la sphère domestique. Ce constat vaut également pour les industries manufacturières au sein de la sphère exportatrice.

Comparaison du poids de l'économie de proximité dans les principales aires urbaines françaises (partie III)

- ⇒ La part de l'économie de proximité dans l'emploi est moindre dans l'aire urbaine lyonnaise par rapport aux autres grandes aires urbaines françaises. En revanche, pour ce qui concerne la sphère exportatrice, l'aire urbaine de Lyon figure parmi les territoires où celle-ci pèse le plus lourd dans l'emploi. On peut sans doute voir dans ce double constat une illustration de la puissance industrielle qui caractérise l'économie lyonnaise.
- ⇒ Si l'on rapporte le nombre d'emplois total au nombre d'habitants des aires urbaines (ce que l'on appelle le taux de couverture en emplois), on constate que la région lyonnaise se situe dans une position intermédiaire avec 450 emplois pour 1 000 habitants, légèrement au-dessus de la moyenne. Cependant, c'est l'aire urbaine de Lyon qui détient le plus faible nombre d'emplois de proximité pour 1000 habitants. S'agissant de la sphère exportatrice, l'aire urbaine de Lyon apparaît cette fois-ci en position favorable comparativement à ses homologues.
- ⇒ Plus précisément, l'aire urbaine de Lyon présente une couverture en emplois domestiques sensiblement plus faible pour les branches « Culture, loisir et sport » et « Santé/Action sociale ». Pour la sphère exportatrice, l'aire urbaine lyonnaise est en position favorable pour la couverture en emplois de la branche « industries manufacturières ».

- ⇒ Entre 1999 et 2009, la majorité des grandes aires urbaines françaises font mieux que Lyon en matière de croissance de l'emploi. Concrètement, cette moindre progression s'explique par le fait que l'aire urbaine de Lyon :
 - fait sensiblement moins bien que ses homologues en matière d'emplois domestiques (notamment pour les branches « Santé et Action sociale » et « Commerce »);
 - connaît un recul important des emplois relevant de la sphère exportatrice (« industries manufacturières »);
 - se situe dans une position médiane en matière de croissance l'emploi mixte.
- ⇒ Les quatre aires urbaines qui présentent la dynamique d'emploi la plus soutenue – Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes – sont aussi celles qui arrivent en tête pour la progression de l'emploi domestique.

Le poids de l'économie de proximité dans l'économie lyonnaise (partie IV).

- ⇒ L'économie de proximité représente un tiers des emplois de la métropole lyonnaise, quel que soit le périmètre retenu : aire urbaine, Grand Lyon, aire urbaine hors Grand Lyon. Les emplois domestiques sont cependant plus concentrés dans l'agglomération centre et le long des grands axes routiers de l'aire urbaine.
- ⇒ C'est la sphère mixte qui pèse le plus lourd dans l'emploi de l'aire urbaine. Son poids est particulièrement élevé dans le Grand Lyon.
- ⇒ En revanche, la sphère exportatrice pèse sensiblement moins lourd dans l'emploi au niveau du Grand Lyon que dans le reste de l'aire urbaine. Ceci s'explique notamment par le poids des emplois agricoles dans les communes périurbaines.
- ⇒ Le Grand Lyon concentre 70% de l'emploi total et des emplois de la sphère domestique de l'aire urbaine. Il ne rassemble cependant que 56% des emplois de la sphère exportatrice.
- ⇒ Les branches « Santé et Action sociale », « Commerce » et « Enseignement » sont les principales pourvoyeuses d'emplois de l'économie de proximité de la métropole lyonnaise, quel que soit le périmètre retenu.
- ⇒ Au sein de la sphère domestique, le Grand Lyon polarise les emplois des branches « Transports », « Immobilier », « Organisations associatives », « Culture, loisir et sport », « Réparation de biens personnels » de l'aire urbaine.
- ⇒ L'économie de proximité représente 32% de la croissance de l'emploi du Grand Lyon entre 1999 et 2009. C'est dans les communes périurbaines que la dynamique des emplois domestique est la plus vigoureuse. Les emplois de la sphère exportatrice reculent en revanche de plus de 10% sur la période, quel que soit le périmètre étudié.
- ⇒ Le Grand Lyon a contribué à 70% de la croissance de l'ensemble des emplois et à 59% de la croissance des emplois de proximité de l'aire urbaine entre 1999 et 2009.

- ⇒ La branche « Santé et action sociale » expliquent plus d'un tiers de la croissance des emplois de proximité entre 1999 et 2009, mais près de la moitié des emplois qu'elle a créés sont localisés dans le périurbain.
- ⇒ L'économie de proximité représente 27% des revenus d'activités salariées des actifs résidents dans le Grand Lyon, contre 24% dans le reste de l'aire urbaine.
- ⇒ Le Grand Lyon concentre 61% du total des revenus d'activités salariées des résidents de l'aire urbaine et 63% de salaires des emplois de l'économie de proximité de l'aire urbaine. Dans la mesure où les emplois les plus rémunérateurs de l'aire urbaine sont concentrés dans l'agglomération centre, ces chiffres indiquent qu'une partie des salaires issus des emplois situés dans le Grand Lyon s'évade vers les communes périurbaines.
- ⇒ La branche « Santé et action sociale » est la principale pourvoyeuse de revenus d'activités salariées de l'économie de proximité de la métropole lyonnaise, quel que soit le périmètre retenu.
- ⇒ Les emplois de la sphère domestique sont moins rémunérateurs que ceux offerts par les sphères domestique et mixte, même si de grands écarts de salaires existent entre les différentes branches d'activités de la sphère domestique.

L'économie de proximité offre une grande diversité d'emplois non délocalisables (partie V)

- ⇒ Les emplois de l'économie de proximité renvoient très largement à des métiers de services
- ⇒ Ces métiers contribuent fortement à l'insertion professionnelle des actifs :
 - parce qu'ils offrent une grande diversité de qualifications
 - parce qu'ils sont non délocalisables du fait d'une nécessaire proximité géographique avec le consommateur/usager.

PRESENTATION DE L'ETUDE



Contexte : la démarche Grand Lyon Vision Solidaire

Jusqu'ici, la Communauté Urbaine de Lyon a concentré son action en faveur de la cohésion sociale sur les champs de l'habitat et du renouvellement urbain. Au travers d'un effort significatif en faveur de la production de logements sociaux, du rééquilibrage progressif de leur répartition au sein de l'agglomération, de la diversification de l'offre de logements dans les quartiers relevant de la politique de la ville, le Grand Lyon affirme sa volonté de promouvoir la mixité résidentielle.

Toutefois, il apparaît aujourd'hui que les politiques de l'habitat et de la ville ne suffisent pas pour circonscrire et résoudre les problèmes d'exclusion et de ségrégation que connaissent toutes les grandes villes. D'autant plus que les questions de cohésion sociale ne concernent pas seulement les périmètres inscrits en politique de la ville.

Ce constat a conduit le Grand Lyon à voter le 17 octobre 2011 une délibération réaffirmant l'enjeu du développement solidaire dans l'agglomération lyonnaise. Parce qu'elle constitue le fondement même de l'édifice communautaire depuis 40 ans, **la solidarité appelle aujourd'hui une réflexion stratégique d'ensemble à l'échelle de l'agglomération** et de l'ensemble des politiques communautaires, à un moment où le contexte d'action du Grand Lyon pourrait évoluer significativement : création du pôle métropolitain, démarche de rapprochement entre le Grand Lyon et les communes, perspective de raréfaction des ressources budgétaires, élection à venir du conseil de communauté au suffrage universel direct, émergence de la Métropole d'Intérêt Européen à l'horizon 2014, etc.

Pour nourrir cette démarche de réflexion « Grand Lyon Vision Solidaire », la Direction de la Prospective et du Dialogue Public est sollicitée pour apporter un ensemble de mises de fonds aux acteurs participant. Parmi les différents thèmes abordés au cours de la démarche figure celui de **l'emploi**.

Objectif : face au chômage, explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité

L'emploi apparaît comme une problématique incontournable du développement solidaire de l'agglomération lyonnaise. Parce qu'il provoque de multiples dégâts socio-économiques, le chômage de masse (le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon s'élevait à 9% au troisième trimestre 2012) constitue plus que jamais un problème politique de premier plan. Dans ce cadre, la présente étude vise à interroger les conditions d'une amélioration de la situation de l'emploi dans un pays développé comme la France. Pour autant, elle n'a pas pour ambition de rendre compte de façon exhaustive de l'ensemble de la masse d'informations et de connaissances accumulées ces dernières décennies sur les explications et les solutions au chômage de masse. Sa focale est plus modeste.

D'une part, elle prend le parti d'aborder la lutte contre le chômage non pas sous l'angle de la flexibilisation du marché du travail mais en partant du principe que le travail est avant tout une ressource productive qui a vocation à être pleinement mise en œuvre par le système économique (J.Freyssinet, 2004). En d'autres termes, elle s'inscrit dans le cadre des réflexions qui font de la croissance de l'activité économique le premier levier de création d'emplois et donc de lutte contre le chômage. D'autre part, elle fait le constat que cette question de la croissance se traduit aujourd'hui par une focalisation des décideurs publics et privés sur l'enjeu de la compétitivité à l'exportation. Considérant que ce dernier ne saurait résumer la problématique du développement économique, la présente étude vise à compléter cette approche en proposant d'**explorer la capacité de l'économie de proximité à dynamiser l'emploi**. Egalement appelée économie présentielle ou économie domestique, l'économie de proximité rassemble l'ensemble des activités qui se localisent d'abord pour satisfaire les besoins de la population locale : on parle de population présente, c'est-à-dire la population résidente (habitants) ou de passage (touristes, déplacements professionnels de personnes résidentes dans un territoire voisin, étudiants non-résidents, etc.).

La réalité et le développement de l'économie de proximité sont progressivement redécouverts depuis quelques années, en particulier grâce aux travaux de recherche conduits par l'économiste Laurent Davezies¹. Rappelons que ces recherches ont contribué à montrer que le poids des activités de proximité dans l'ensemble de l'économie était loin d'être négligeable et que la création de richesses exportables ne constituait qu'un des mécanismes participant au développement de cette partie de l'économie. Ce double constat va interpeller de nombreux organismes publics ou parapublics, locaux ou nationaux concernés par les questions de développement économique local (collectivités, agences d'urbanisme, agence de développement, ministère, etc.). Plusieurs d'entre eux vont

¹ Depuis octobre 2011, Laurent Davezies est professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), après avoir longtemps enseigné à l'Institut d'Urbanisme de Paris (Université Paris 12)

chercher à s'approprier l'approche par les revenus proposée par Laurent Davezies en la déclinant sur leur territoire. Ils vont également s'efforcer d'en tirer des conclusions stratégiques et opérationnelles pouvant enrichir les politiques économiques. Parmi ces multiples initiatives, citons le rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental intitulé « l'économie de proximité » publié en 2010 qui appelle à reconsidérer le local comme centre de gravité du circuit économique.

« Depuis les années 1990, la mondialisation s'est imposée comme le moteur principal de la croissance économique des états. L'omniprésence de ce modèle économique, dans la société mais aussi dans tous les discours dominants, a monopolisé l'attention au point d'occulter tout un pan de l'économie dite « réelle » qui, à côté de cette mondialisation, s'est pourtant maintenue et s'est même, ces dernières années, renforcée à la faveur des changements comportementaux des consommateurs. Peu à peu se fait jour l'idée qu'une petite échelle existe aux côtés de la grande, que la première est même l'une des conditions de l'efficacité de la seconde, et qu'elle constitue un rempart parfois très efficace contre les soubresauts de la vie économique. » CESE, 2010

Dans ce cadre, **la présente étude souhaite contribuer à ce regain d'intérêt pour l'économie de proximité** en attirant l'attention sur sa dynamique de développement.

Une démarche d'étude en trois temps

Pour explorer la dynamique de développement de l'économie de proximité, la présente étude suit une démarche en trois étapes et donne lieu à l'élaboration de plusieurs cahiers.

- ⇒ La première étape consiste à **mettre en évidence le poids réel de l'économie de proximité dans l'ensemble de l'économie, en particulier en matière d'emploi**. Ceci fait l'objet du présent cahier. Après avoir rappelé l'acuité du problème du chômage (partie I), ce premier cahier propose une approche statistique de la contribution de l'économie de proximité à la création de richesses, à l'emploi et aux revenus d'activités salariées. Trois échelles d'analyse sont retenues : le territoire national (partie II), les grandes aires urbaines françaises (partie III), la métropole lyonnaise (partie IV). Adoptant une visée non plus quantitative mais qualitative, la 5^{ème} partie analyse les formes d'emplois de l'économie de proximité et leur intérêt au regard de la problématique du chômage
- ⇒ Sur la base de cet état des lieux, la seconde étape vise à **mieux comprendre comment l'économie de proximité peut s'intégrer au modèle de développement économique des métropoles actuel**, lequel apparaît généralement centré sur l'enjeu de la compétitivité à l'exportation. Cette analyse fait l'objet d'un second cahier. Celui-ci propose tout d'abord de revenir sur quelques mutations du système économique contemporain pouvant expliquer l'importance accordée à la question de la compétition économique internationale. Il rappelle ensuite le rôle donné aux métropoles dans cette quête de compétitivité : développer l'écosystème de l'innovation. Il esquisse enfin une approche renouvelée du développement économique des métropoles prenant en compte l'articulation entre économie exportatrice et économie de proximité ainsi que trois grands ressorts intervenant dans le développement de l'activité et de l'emploi à l'échelle d'un territoire.
- ⇒ Enfin, la troisième étape de la démarche étude consiste à **analyser chacun des ressorts de développement de l'économie de proximité** identifiés dans le cahier précédent : captation de revenus à l'extérieur du territoire, propension à consommer localement, effet multiplicateur de la consommation locale sur le tissu productif du territoire. Chaque ressort fait ainsi l'objet d'un cahier et chacun d'eux s'efforce de présenter quelques éléments statistiques permettant de positionner le territoire lyonnais par rapport à d'autres territoires comparables, de mettre en évidence les tendances d'évolution de chaque ressorts pour les années qui viennent, de formuler des pistes de réflexion stratégique pour le développement de la métropole lyonnaise.

Méthode d'élaboration du cahier 1

Etat des lieux du problème du chômage (partie I)

La première partie de ce premier cahier propose quelques éléments de contexte sur la question du chômage, afin d'en rappeler l'ampleur réelle et l'acuité politique. Elle repose sur un travail :

- ⇒ de recherche et de synthèse documentaire sur l'analyse du chômage proposée par Jacques Freyssinet
- ⇒ de recherche et de présentations de données statistiques et cartographiques sur la situation du chômage en France et dans les principaux pays occidentaux, ainsi qu'à l'échelle du Grand Lyon et de la zone d'emploi de Lyon et de territoires comparables.

Description du poids et de la dynamique des emplois de l'économie de proximité en France, dans les grandes aires urbaines et dans la métropole lyonnaise (parties II, III, et IV)

Ces trois parties suivantes proposent une **description du poids de l'économie de proximité** dans l'ensemble de l'économie. Pour ce faire, une première étape de travail a consisté à délimiter les activités relevant de cette économie de proximité. Concrètement, il s'agissait d'opérer un découpage de la Nomenclatures d'Activités Française (NAF). Sur un plan conceptuel, l'Insee propose une première distinction entre :

- ⇒ La **sphère présenteielle** (économie de proximité ou domestique) : ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services destinés principalement à la satisfaction de la demande de la population présente (résidente ou de passage comme les touristes, résidents secondaires, actifs et étudiants non résident).
- ⇒ La **sphère non présenteielle** (économie exportatrice ou productive) : ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services principalement destinés à être consommés à l'extérieur du territoire d'implantation (dans d'autres régions françaises, d'autres pays européens, d'autres régions du monde...).

Parce que la réalité économique n'est pas aussi tranchée dans les faits, il est proposé d'introduire une troisième catégorie rassemblant les activités combinant les caractéristiques de ces sphères précédentes².

- ⇒ La **sphère mixte** : ensemble des activités combinant les caractéristiques des sphères présenteielle et non présenteielle, c'est-à-dire les activités s'adressant

² *Méthodologie proposée par Laurent Davezies et Magali Talandier pour l'ŒIL (L'Observatoire des Economies et Institutions Locales).*

indifféremment aux ménages et/ou aux entreprises présents sur le territoire ou situés à l'extérieur.

La spécificité et le réel atout de cette troisième sphère est justement cette mixité à la fois en termes de clientèle et de zone de marché. Ces secteurs s'adressent, selon les entreprises et parfois même au sein de la même entreprise, indifféremment à des marchés locaux, régionaux, nationaux, internationaux, à une clientèle de ménages ou d'entreprises.

Sur cette base conceptuelle, les 732 sous-classes de la NAF ont été réparties en trois sphères : sphère domestique, sphère exportatrice, sphère mixte. A ce stade, on peut indiquer les grandes branches d'activités correspondant à chacune de ces sphères. On remarque que certaines d'entre elles sont réparties dans plusieurs sphères, en raison de la diversité des activités qu'elles regroupent. Ainsi, dans la branche santé et action sociale, par exemple, l'activité des médecins généralistes fait partie de la sphère domestique, tandis que l'activité des centres de collecte et banque d'organes est classée dans la sphère mixte. De même, l'enseignement primaire est classé dans la sphère domestique, et l'enseignement supérieur dans la sphère mixte.

Sphère domestique

- ⇒ Commerce à prédominance alimentaire
- ⇒ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
- ⇒ Autres commerces
- ⇒ Réparation de biens personnels
- ⇒ Culture, loisir et sport
- ⇒ Enseignement
- ⇒ Hébergement et restauration
- ⇒ Immobilier
- ⇒ Santé et action sociale
- ⇒ Services personnels
- ⇒ Transports
- ⇒ Organisations associatives
- ⇒ Activités domestiques des ménages

Sphère mixte

- ⇒ Activités financières et d'assurance
- ⇒ Administration publique
- ⇒ Commerce de gros
- ⇒ Construction
- ⇒ Enseignement
- ⇒ Gestion de l'eau et des déchets
- ⇒ Immobilier
- ⇒ Industries de réseaux
- ⇒ Location et location-bail
- ⇒ Santé et action sociale
- ⇒ Services principalement destinés aux entreprises
- ⇒ Sièges sociaux et organisations économiques, patronales et professionnelles
- ⇒ Télécommunications et informatique
- ⇒ Transports

Sphère exportatrice

- ⇒ Agriculture, sylviculture et pêche
- ⇒ Industries extractives
- ⇒ Industries manufacturières
- ⇒ Industries de réseaux
- ⇒ Institutions publiques et para-publiques
- ⇒ Production et distribution de produits d'information ou culturels
- ⇒ Recherche et Développement scientifique
- ⇒ Vente à distance

Sur la base de cette grille d'analyse en trois sphères, la seconde étape du travail a consisté à mobiliser des données statistiques portant sur la valeur ajoutée, l'emploi et les revenus d'activités salariés issues de sources statistiques produites par l'Insee.

- ⇒ Valeur ajoutée (source : Esane, comptes nationaux)
 - Valeur ajoutée des activités marchandes (y compris autres produits et autres charges) en euros
- ⇒ Emplois (source : Recensement de la population)
 - Nombre d'emplois au lieu de travail, pour chaque famille et sous-catégorie d'activités, pour les années 1999 et 2009.

- Nombre d'actifs occupés au lieu de résidence pour chaque famille et sous-catégorie d'activités, pour les années 1999 et 2009.
- ⇒ Revenus d'activités salariés (source : Déclaration annuelle de données sociales)
 - Montant annuel des salaires nets à la commune de résidence du salarié, pour chaque famille et sous-catégorie d'activités, pour l'année 2009.
 - Montant annuel des salaires nets à la commune d'implantation de l'employeur, pour chaque famille et sous-catégorie d'activités, pour l'année 2009.

Enfin ces données ont été exploitées selon différents périmètres géographiques (voir ci-après) :

- ⇒ France métropolitaine
- ⇒ 12 aires métropolitaines (au sens Insee) : aires urbaines 2010 de Paris, Lyon, Marseille-Aix, Lille (partie française), Toulouse, Bordeaux, Nice, Nantes, Strasbourg (partie française), Rennes, Grenoble et Montpellier
- ⇒ Métropole lyonnaise
 - Grand Lyon
 - Aire urbaine de Lyon 2010 hors Grand Lyon
 - Communes de l'aire urbaine de Lyon 2010

Présentation des caractéristiques des emplois offerts par l'économie de proximité (partie V)

La dernière partie du cahier propose une brève présentation des caractéristiques des emplois relevant de l'économie de proximité. Ce travail s'appuie sur une étude sur l'évolution des métiers en France depuis 20 ans publiée par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé. Il mobilise également des données statistiques sur le niveau de diplômes des actifs issues du Recensement de la population.

INTRODUCTION



Le point de départ de cette étude sur l'économie de proximité réside dans l'idée que l'emploi constitue un enjeu essentiel du développement solidaire de l'agglomération lyonnaise. A ce titre, ce premier cahier s'efforce tout d'abord de rappeler l'acuité du problème du chômage (partie I) : quelles sont les évolutions récentes et de longue durée du chômage dans en France et dans les principaux pays occidentaux ? Sur la dernière période, la région lyonnaise fait-elle mieux ou moins bien que les autres grandes métropoles françaises ? Au-delà des conséquences économiques, quels sont les dégâts sociaux du chômage ?

Face à cette problématique du chômage, la présente étude fait l'hypothèse que le développement de l'économie de proximité constitue une voie pertinente pour améliorer la situation de l'emploi. Par économie de proximité on entend l'ensemble des activités qui se localisent sur un territoire pour produire des biens et services destinés principalement à la satisfaction de la demande de la population présente (résidente ou de passage comme les touristes, résidents secondaires, actifs et étudiants non résidant). Préalablement à toute analyse des conditions de développement de l'économie de proximité, ce premier cahier vise à consolider cette hypothèse de départ.

Pour ce faire, il dresse tout d'abord un état des lieux statistique du potentiel d'emploi de l'économie de proximité. Il rassemble et met en forme un ensemble de données renseignant sur le poids de l'économie de proximité dans l'ensemble de l'économie de proximité en matière de valeur ajoutée marchande, de stock et d'évolution de l'emploi, de revenus d'activités salariées. Trois échelles géographiques sont retenues : quel tableau peut-on dresser à l'échelle nationale (partie II) ? Comment se positionne l'aire urbaine de Lyon par rapport aux principales métropoles françaises (partie III) ? Le Grand Lyon évolue-t-il différemment de son hinterland ? (partie IV) ?

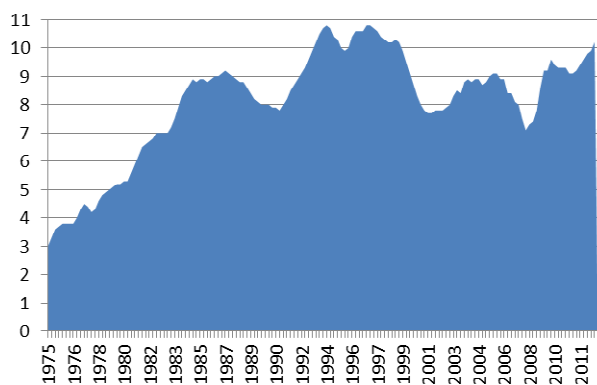
Enfin, le cahier aborde les caractéristiques des emplois relevant de l'économie de proximité (partie V) : quels métiers ? Quels niveaux de qualification ? Quelle exposition à la mondialisation ? Ces éléments permettent ainsi de mieux comprendre l'intérêt de l'économie de proximité en termes d'insertion économique.

I. LE PROBLEME DU CHOMAGE : ELEMENTS DE CONTEXTE

1. La France est confrontée à un chômage de masse depuis plus de 30 ans

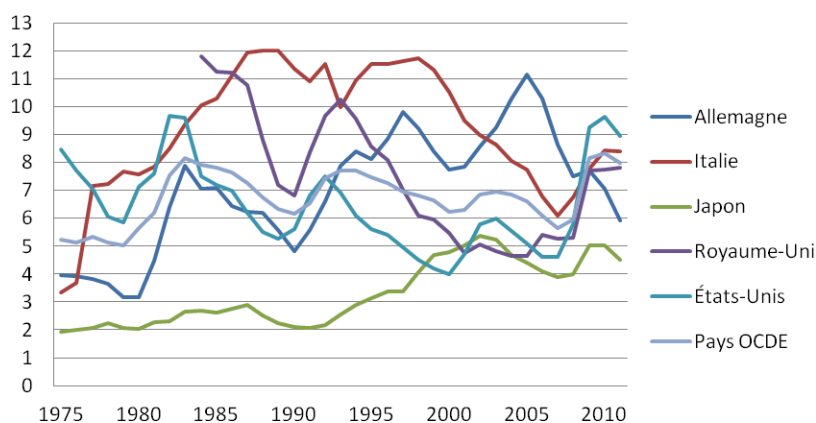
Au tournant des années 1980, la France est sortie du plein emploi (cf. définition dans l'encadré plus bas). Le taux de chômage de la population active va dépasser la barre des 5% et rester à un niveau élevé (entre 7 et 11%) durant les 25 dernières années. Les principaux pays occidentaux vont connaître une évolution similaire, bien que plus ou moins prononcée durant la période : le taux de chômage des pays de l'OCDE est passé de 5,2% en 1975 à 8% en 2011. La crise économique actuelle ne fait qu'aggraver un phénomène qui apparaît à bien des égards comme structurel puisque la progression de l'emploi a décroché par rapport à celle de la population active dès les années 1970. Aujourd'hui, le taux de chômage de la France dépasse à nouveau la barre des 10% (10,2% au 4^{ème} trimestre 2012). L'agglomération lyonnaise n'échappe pas à ce phénomène : le taux de chômage dans la zone d'emploi de Lyon s'élevait à 9,5% au 4^{ème} trimestre 2012³.

Evolution du taux de chômage trimestriel en France métropolitaine entre 1975 et 2012 (en %)



Source : Insee

Evolution du taux de chômage dans les principaux pays de l'OCDE entre 1975 et 2011



Source : OCDE

³ <http://www.economie.grandlyon.com/entreprendre-lyon-ville-entrepreneuriat-esprit-entreprise.22.0.html>

Chômage et plein emploi, de quoi parle-t-on ?

Comme l'explique Jacques Freyssinet (2004), toute collectivité humaine doit, pour assurer la satisfaction des besoins de ses membres, mettre en œuvre leur capacité de travail, c'est-à-dire leur capacité d'utiliser et de transformer leur environnement naturel afin de produire des biens et services utiles. Or, de multiples facteurs peuvent expliquer que la mobilisation de ces capacités de travail ne soit pas totale. Un tel sous-emploi s'observe en effet dans tous les systèmes sociaux à différentes époques de l'histoire. Cependant, le concept de « chômage », c'est-à-dire la situation dans laquelle un individu est à la recherche d'un emploi et n'en trouve pas, ne naît que dans des formes spécifiques d'organisation sociale. **L'histoire du chômage est en effet liée à celle de la généralisation du salariat comme forme de mise en œuvre du travail rémunéré.** Ainsi, l'apparition du chômage découle de l'extension massive du mode de production capitaliste permise par la révolution industrielle. Ce mode de production diffuse le principe de travail social selon lequel le travail fait l'objet d'un échange marchand : le travailleur vend sa force de travail à un employeur afin de se procurer des revenus. Est alors instauré une coupure entre temps de travail social et temps de travail privé et domestique qui va conduire à une marginalisation de ce dernier.

Toutefois, l'identification du chômage en tant que « statut » social et situation statistiquement mesurable ne se réalise que progressivement (J.Freyssinet, 2004). Il faudra notamment attendre l'apparition du concept de « plein emploi » et la reconnaissance de la possibilité du chômage involontaire. A ce titre, la publication de « La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » par J.M. Keynes dans les années 1930 constitue un tournant. Dans la foulée, l'objectif du plein emploi acquiert reconnaissance officielle et devient un objectif de société dans l'immédiat après-guerre, lorsque les gouvernements, confrontés au démantèlement de l'économie de guerre, doivent fixer leurs buts pour l'économie de paix. Au Royaume-Uni, William Beveridge (1944) lui consacre un rapport intitulé « Full Employment in a Free Society », et le gouvernement britannique déclare qu'il est de sa responsabilité de « maintenir l'emploi à un niveau élevé et stable ». Aux États-Unis, l'Employment Act de 1946 assigne au gouvernement fédéral la responsabilité de créer les conditions du plein emploi. Jean Pisani-Ferry, dans le rapport « Plein Emploi » du Conseil d'Analyse Economique (CAE) paru en 2000, rappelle que, sur le plan qualitatif, le plein emploi correspond à la situation dans laquelle : toutes les personnes souhaitant travailler (personnes formant la « population active ») disposent d'un emploi ; le travail assure un revenu permettant d'échapper à la pauvreté. Toutefois, comme l'explique Bernard Conter (2007), dans cette acception, le plein emploi n'équivaut pas à l'absence de chômage mais à la limitation de celui-ci à un niveau frictionnel, c'est-à-dire correspondant à des périodes brèves de transition entre deux emplois. Si William Beveridge, évaluait le taux de chômage correspondant au plein emploi à 3%, Jean Pisani-Ferry retient quant à lui un seuil plus élevé (5%), celui-ci étant considéré comme permettant de réduire la durée du chômage à un niveau acceptable.

Aujourd'hui, la mesure du phénomène du chômage fait l'objet de conventions définies par le Bureau International du Travail (BIT). Trois conditions doivent être réunies pour qu'une personne soit considérée comme chômeur :

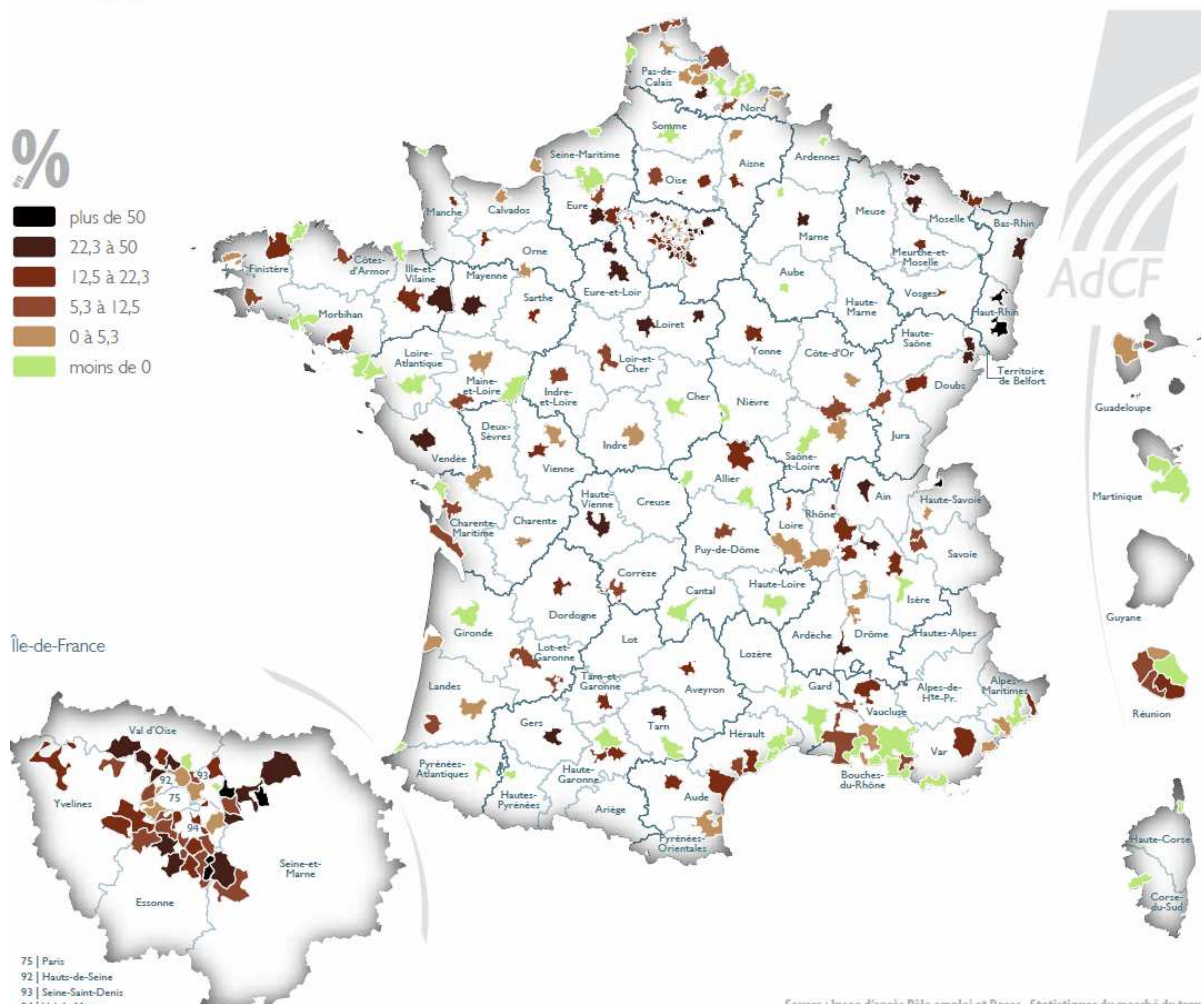
- Etre sans travail, c'est-à-dire dépourvu d'un emploi salarié ou non salarié ;
- Etre disponible pour travailler dans un emploi salarié ou non salarié ;
- Etre à la recherche d'un travail.

2. Sur la décennie 2000, Lyon fait moins bien que d'autres métropoles françaises en matière d'emplois

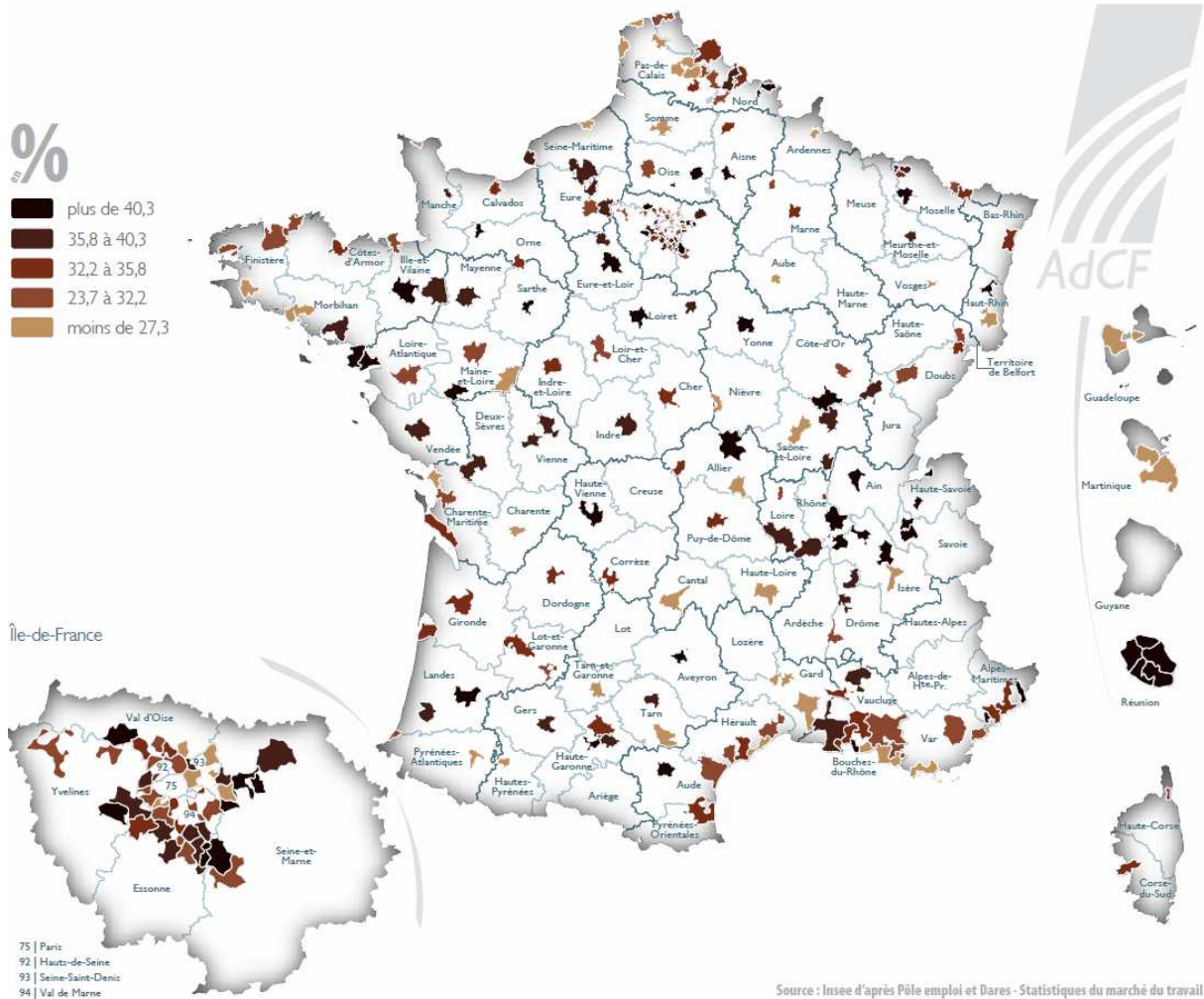
2.1 L'emploi lyonnais est durement impacté par la crise économique actuelle

Si l'on s'intéresse à l'évolution des demandeurs d'emplois dans les principales agglomérations françaises, on constate que, sur la décennie 2000, l'agglomération lyonnaise fait moins bien que la plupart des grandes métropoles régionales du pays (AdCF, 2011) : Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Nantes, Grenoble (cf. cartes ci-dessous). Alors que le nombre de chômeurs a tendance à se réduire sur la période 2001-2010 dans ces agglomérations, il a sensiblement augmenté à Lyon. Cela semble tenir au fait que **l'agglomération lyonnaise a plus durement subi le choc de la crise économique actuelle**. En effet, sur la période 2007-2010, elle figure parmi les agglomérations françaises connaissant la plus forte progression du nombre de demandeurs d'emplois.

Évolution des demandeurs d'emploi entre 2001 et 2010 à l'échelle des agglomérations françaises



Évolution des demandeurs d'emploi des agglomérations françaises entre 2007 et 2010



Source : AdCF, 2011

2.2 Lyon ne fait pas figure de bon élève en matière d'inégalités socio-spatiales

En matière d'inégalités également la situation lyonnaise paraît peu satisfaisante. Croisant inégalités de revenus entre ménages et taux de pauvreté, l'étude de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) met en évidence quatre modèles de cohésion sociale dans les agglomérations françaises :

- ⇒ un modèle de la « cohésion sociale par la pauvreté généralisée » qui se caractérise par une forte intensité de la pauvreté et un faible niveau d'inégalités sociales. En d'autres termes, dans cette configuration, tous les ménages souffrent d'une paupérisation relative, même les plus riches, et les plus pauvres demeurent très pauvres ;
- ⇒ un modèle « inégalitaire » caractérisé par une forte intensité de la pauvreté et de fortes inégalités sociales ;
- ⇒ un « modèle de la cohésion sociale aboutie », caractérisé par une faible intensité de la pauvreté et une forte homogénéité sociale (i.e. un faible niveau d'inégalités) ;
- ⇒ un « modèle de mixité par le haut » caractérisé par une faible intensité de la pauvreté et de fortes inégalités sociales. C'est un modèle dans lequel les inégalités sont exacerbées par l'exceptionnel niveau de richesse des populations les plus riches.

Selon cette grille d'analyse, **l'agglomération lyonnaise présente un modèle « inégalitaire »**, avec un haut niveau d'inégalités sociales tirées vers le haut à la fois par l'intensité de la pauvreté et par les hauts niveaux de revenu des populations les plus aisées (AdCF, 2011). Si les autres grandes métropoles françaises (à l'exception notable des agglomérations de l'Ouest : Rennes, Nantes, Bordeaux) s'inscrivent également dans ce modèle, Lyon se distingue cependant par le fait qu'elle figure parmi les agglomérations qui ont connus les plus fortes progressions de leur niveau d'inégalités sociales entre 2001 et 2008. On remarque au passage que l'agglomération stéphanoise s'inscrit quant à elle dans la lignée du modèle de la « cohésion sociale par la pauvreté généralisée ».

3. Le chômage, fléau social au cœur des préoccupations des français

À l'heure où la crise économique nous conduit vers un taux de chômage dépassant en France la barre des 10%, la question de l'accès et du retour à l'emploi reste particulièrement sensible socialement et politiquement. La dernière édition du « Baromètre des préoccupations des Français » réalisé en juin 2012 par TNS Sofres⁴ place une nouvelle fois **le chômage et l'emploi en tête des préoccupations des français** : 3 personnes sur 4 (75%) citent cette problématique. Cette inquiétude est à la mesure du préjudice pour le bien-être social que constitue la persistance d'un taux de chômage supérieur au plein emploi. Comme l'explique Jacques Freyssinet (2004), nombre d'études sociologiques montrent que, lorsqu'il est subi, le chômage est vécu comme un traumatisme profond pour les personnes concernées. Un traumatisme touchant l'ensemble des aspects de la vie individuelle, familiale et sociale, bien au-delà de la seule question de l'accès aux moyens d'existence matérielle :

- ⇒ Il n'y a pas besoin d'insister sur les **difficultés financières** auxquelles se heurtent les chômeurs. L'allongement des durées de chômage et les restrictions apportées aux régimes d'indemnisation favorisent les situations de pauvreté.
- ⇒ Le chômage est d'abord la perte d'un **statut**. Nous vivons dans des sociétés où l'exercice d'un travail rémunéré constitue la forme principale de reconnaissance d'une utilité et même d'une existence sociale. Le licenciement fait brutalement prendre conscience de la situation de dépendance économique du salarié : celui-ci peut être exclu sans que la qualité de son travail soit nécessairement mise en cause et sans que sa contribution à la prospérité passée de l'entreprise soit prise en considération. Le chômage est donc vécu comme un processus de dévalorisation et le choc sera d'autant plus dur que l'investissement dans le travail était important et l'ancienneté dans l'entreprise élevée.
- ⇒ Le travail salarié est aussi à la base de la **structuration du temps**, aussi bien du temps de travail que du temps hors travail. Le chômage n'est pas vécu comme temps libre mais comme temps vide. L'expérience du désœuvrement est génératrice d'ennui, d'angoisse et de culpabilisation. Elle provoque une incapacité à profiter du temps disponible et, notamment, à développer des activités de substitution.
- ⇒ Les répercussions négatives sur les **rapports familiaux** sont immédiates. Si l'épreuve du chômage peut être l'occasion d'un renforcement des solidarités familiales, elle est plus souvent le déclencheur de comportements conflictuels, surtout si c'est l'homme du ménage qui est touché. Le comportement des enfants est affecté par la rupture de l'équilibre familial et par le climat d'insécurité qui en résulte.

⁴ http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/France/Barometre-des-preoccupations-des-Francais-juin-2012-_NG_-2012-06-05-814638

- ⇒ Au-delà du cercle familial, l'ensemble des **relations sociales** est perturbé par le chômage. D'abord parce que beaucoup de ces relations avaient pu se construire à partir du travail. Conscients de leur dévalorisation, de la suspicion qui les entoure plus ou moins ouvertement, les chômeurs auront également tendance à rompre volontairement les relations sociales qui risquent d'être marquées par l'indifférence, la commisération, le mépris ou la crainte d'une demande d'aide. La rupture s'observe non seulement dans les rapports interindividuels mais plus encore dans toutes les formes de participation à la vie sociale.
- ⇒ Enfin, les répercussions sur la **santé** sont tout aussi évidentes. Elles résultent moins d'une dégradation des conditions matérielles d'existence que de la rupture d'un équilibre psychique dont la traduction physiologique est multiforme (dégradation de la santé mentale, affaiblissement des résistances aux agressions, perte de sommeil, tabagisme et alcoolisme, etc.).

Les enquêtes montrent par ailleurs l'extrême disparité des situations concrètes. Il apparaît que le principal facteur de différenciation réside dans **l'héritage professionnel et culturel de l'individu** : il commande la capacité et le mode de réponse au traumatisme initial. De ce point de vue, le chômage est amplificateur des inégalités : le chômeur résiste d'autant mieux, en règle générale, qu'il a un niveau de formation et de qualification plus élevé, qu'il dispose d'un tissu de relations familiales et sociales dense, qu'il peut mettre en œuvre des mécanismes de solidarité.

Ces éléments d'analyse conforte l'idée que les fondements d'une société où l'appartenance sociale se définit d'abord en référence au travail sont mis à mal par la persistance du sous-emploi. En effet, comme le résume Jacques Freyssinet (2004) :

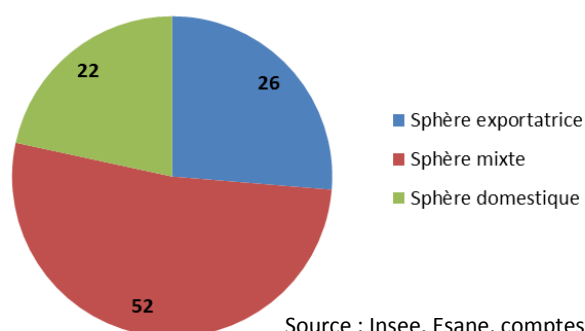
« Des dizaines de millions de chômeurs dans le monde aujourd'hui, c'est avant tout une source de scandale. D'abord un scandale individuel, pour ceux qui cherchent vainement un emploi et se trouvent rejetés dans une situation d'infériorité. (...) Scandale à l'échelle sociale ensuite : comment des systèmes économiques qui sont loin d'assurer à tous un niveau acceptable de satisfaction des besoins peuvent-ils gaspiller des quantités aussi considérables de capacités de travail, c'est-à-dire de capacités de production ? »

II. LE POIDS DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ DANS L'ÉCONOMIE NATIONALE

1. L'économie de proximité représente 22% de la valeur ajoutée marchande en 2010

Une première manière d'appréhender le poids de l'économie de proximité dans la richesse nationale réside dans la mesure de sa contribution à la valeur ajoutée créée dans le pays chaque année. Pour ce faire, sur la base de la grille d'analyse des activités économiques en trois sphères mise au point pour les besoins de cette étude (cf. présentation de l'étude), il est possible de décomposer la valeur ajoutée des activités marchandes (source : Insee, Esane, comptes nationaux) selon que ces activités relèvent de la sphère domestique⁵ (économie de proximité), de la sphère exportatrice⁶ (ou productive) ou de la sphère mixte⁷. De ce point de vue, il apparaît que la sphère domestique constitue 22% de la valeur ajoutée marchande, soit presque autant que la sphère exportatrice. C'est cependant la sphère mixte qui pèse le plus lourd puisqu'elle représente plus de la moitié de la valeur ajoutée marchande.

Décomposition de la valeur ajoutée des activités marchandes en France métropolitaine en 2010 (en %)



Source : Insee, Esane, comptes nationaux

⁵ Sphère domestique (économie de proximité ou économie présenteielle) : ensemble des activités qui se localisent pour produire des biens et services principalement destinés à la satisfaction de la demande de la population locale (résidente ou de passage).

⁶ Sphère exportatrice (économie exportatrice ou productive) : ensemble des activités qui se localisent pour produire des biens et services principalement destinés à être consommés à l'extérieur du territoire d'implantation (dans d'autres régions françaises, d'autres pays européens, d'autres régions du monde...).

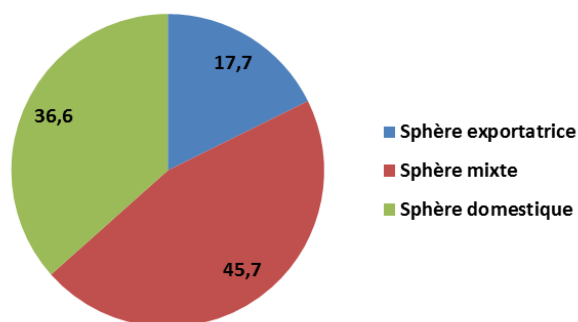
⁷ Sphère mixte : ensemble des activités combinant les caractéristiques des sphères domestique et exportatrice : activités s'adressant principalement aux ménages et/ou aux entreprises présents sur le territoire ou situés à l'extérieur.

2. L'économie de proximité représente 37% des emplois en 2009

2.1 La sphère exportatrice ne rassemble que 18% des emplois

Après avoir abordé le poids de l'économie de proximité dans la production des richesses marchandes, il s'agit maintenant de poser une question essentielle dans le cadre de cette étude : quelle est le poids de l'économie de proximité dans l'emploi ? Il est possible d'apporter une réponse à cette question en mobilisant à nouveau la grille d'analyse des activités économiques en trois sphères économiques mise au point pour les besoins de cette étude (cf. présentation de l'étude). Croisée avec les données 2009 du recensement de la population, cette grille d'analyse permet de mesurer le poids respectif de la sphère exportatrice⁸, de la sphère domestique⁹ (économie de proximité) et de la sphère mixte¹⁰ dans l'emploi.

Décomposition de l'emploi en France métropolitaine en 2009 (en %)



Source : Insee, RP

Ceci permet ainsi de constater que la sphère domestique (économie de proximité) rassemble 37% des emplois de France métropolitaine. Mais c'est la sphère mixte qui pèse le plus lourd avec près de la moitié des emplois. La sphère exportatrice (ou productive) quant à elle ne représente que 18% des emplois.

⁸ Sphère exportatrice (économie exportatrice ou productive) : ensemble des activités qui se localisent pour produire des biens et services principalement destinés à être consommés à l'extérieur du territoire d'implantation (dans d'autres régions françaises, d'autres pays européens, d'autres régions du monde...).

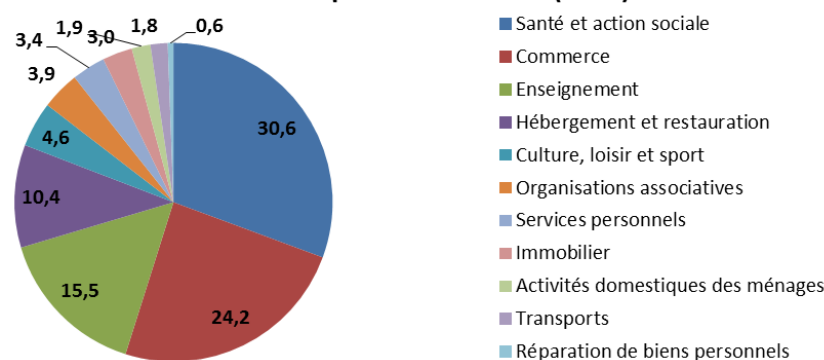
⁹ Sphère domestique (économie de proximité ou économie présente) : ensemble des activités qui se localisent pour produire des biens et services principalement destinés à la satisfaction de la demande de la population locale (résidente ou de passage).

¹⁰ Sphère mixte : ensemble des activités combinant les caractéristiques des sphères domestique et exportatrice : activités s'adressant principalement aux ménages et/ou aux entreprises présents sur le territoire ou situés à l'extérieur.

2.2 La branche « Santé et action sociale » représente près d'un tiers des emplois de proximité

Les activités composant chaque sphère d'activités peuvent être rassemblées en différentes branches (cf. présentation de l'étude) ; pour composer le découpage en trois sphères, certaines branches sont d'ailleurs réparties dans plusieurs sphères, en raison de la diversité des activités qu'elles regroupent. Lorsque l'on s'intéresse au poids des différentes branches d'activités composant la sphère domestique, on se rend compte que trois domaines d'activités représentent près des $\frac{3}{4}$ des emplois de proximité : « Santé et action sociale », « Commerce », « Enseignement ». Si l'on considère que les activités relevant de la Santé/action sociale et de l'enseignement sont très largement financées par des fonds publics, le secteur public semble donc occuper une place importante dans l'économie de proximité.

Décomposition des emplois de la sphère domestique en France métropolitaine en 2009 (en %)



Source : Insee, RP

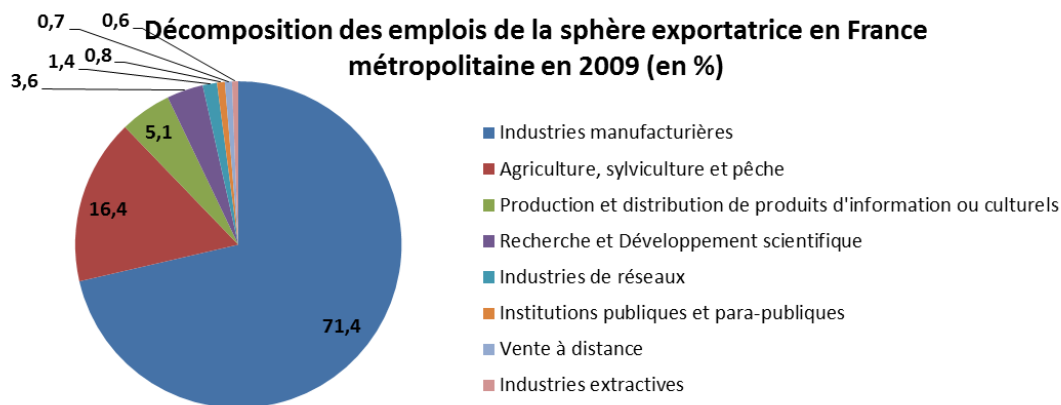
La décomposition de la sphère mixte montre quant à elle que trois branches d'activités rassemblent plus de la moitié des emplois : « Administration publique », « Services principalement destinés aux entreprises », « Construction ». L'importance du secteur public dans l'économie s'en trouve confirmée, tandis que les services aux entreprises apparaissent comme le poids lourds des activités privées au sein de la sphère mixte.

Décomposition des emplois de la sphère mixte en France métropolitaine en 2009 (en %)



Source : Insee, RP

Enfin, concernant la sphère exportatrice (ou productive), le poids écrasant des « industries manufacturières » dans l'emploi apparaît clairement. On se rend compte d'ailleurs que les activités décrites comme le symbole de l'entrée dans l'économie de l'information, de la connaissance ou encore créative (industrie de l'information et de la culture, R&D) pèsent moins que l'agriculture dans l'emploi.



Source : Insee, RP

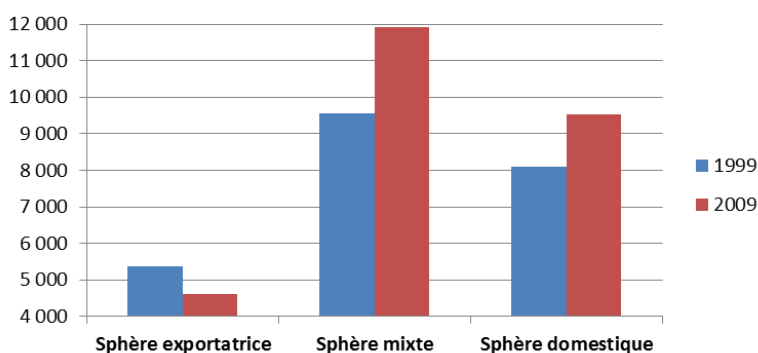
Par ailleurs, si on laisse de côté la grille d'analyse en trois sphères d'activités et que l'on raisonne directement en termes de branches, il apparaît que les principales pourvoyeuses d'emplois (rassemblant chacune plus de 2 millions d'emplois et représentant ensemble plus de la moitié des emplois) sont les suivantes (par ordre d'importance) : « Santé et action sociale », « Industries manufacturières », « Administration publique », « Commerce », « Services aux entreprises ». Ce qui invite à s'intéresser davantage à l'économie de proximité, tout en soulignant l'importance de l'industrie manufacturière qui reste l'un des principaux employeurs du pays.

3. L'économie de proximité représente 38% de la croissance de l'emploi entre 1999 et 2009

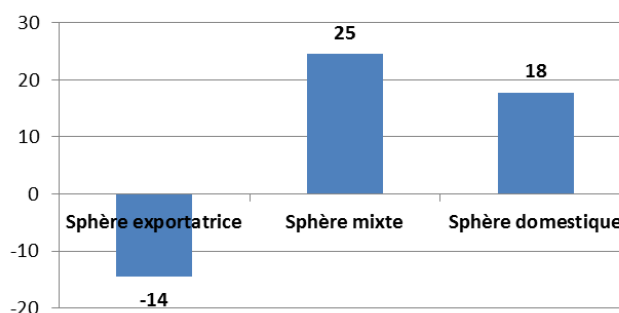
3.1 L'emploi de proximité s'est accru de 18% sur la période

Si l'on adopte à présent une approche dynamique de l'emploi, apparait un constat sans appel : la croissance de l'emploi en France entre 1999 et 2009 (+13%, +3 millions d'emplois) repose entièrement sur la sphère domestique et la sphère mixte. En effet, alors que la sphère exportatrice perd près de 800 000 emplois (-14%) sur la période, la sphère domestique en gagne de son côté 1,4 million (+18%) et la sphère mixte 2,3 (+25%). On constate également que la contribution de l'économie de proximité à la croissance de l'emploi est encore plus forte sur longue période puisqu'elle représente 43% de la progression de l'emploi entre 1982 et 2009¹¹.

Evolution de l'emploi en France métropolitaine entre 1999 et 2009 (en milliers)



Evolution de l'emploi de chaque sphère d'activités en France métropolitaine entre 1999 et 2009 (en %)



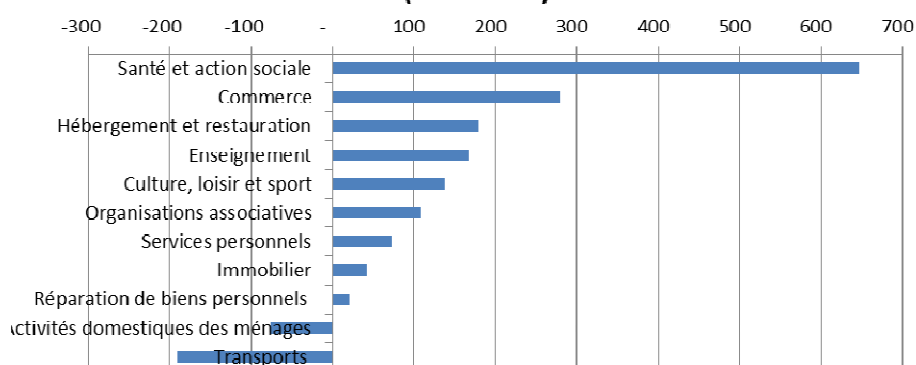
Source : Insee, RP

¹¹ Il n'est pas possible de préciser la contribution à la croissance de l'emploi entre 1982 et 2009 pour les sphères exportatrice et mixte dans la mesure où l'harmonisation de la dernière version (2008) de la Nomenclatures d'Activités Françaises (NAF) avec les versions précédentes utilisées lors des recensements de 1999, 1990 et 1982 est imparfaite. En revanche, on ne rencontre pas cette difficulté pour la sphère domestique dont on peut analyser l'évolution et la contribution à la croissance de l'emploi entre 1982 et 2009.

3.2 La branche « Santé et action sociale » constitue de loin le premier contributeur de la croissance de l'emploi de proximité

Si l'on s'intéresse à présent à l'évolution de l'emploi des différentes branches composant la sphère domestique (économie de proximité), le domaine « Santé et action sociale » arrive largement en tête avec une croissance de près de 650 000 emplois (+28%) entre 1999 et 2009. Le « Commerce » apparaît également comme un important contributeur de la progression de l'emploi de proximité avec près de 280 000 emplois supplémentaires (+21%). Cependant, en valeur relative, trois autres branches se distinguent par une croissance de l'emploi supérieure à 40% sur la période : « Réparation de biens personnels » (+60%), « Culture, loisir et sport » (+46%), « Organisations associatives » (+42%).

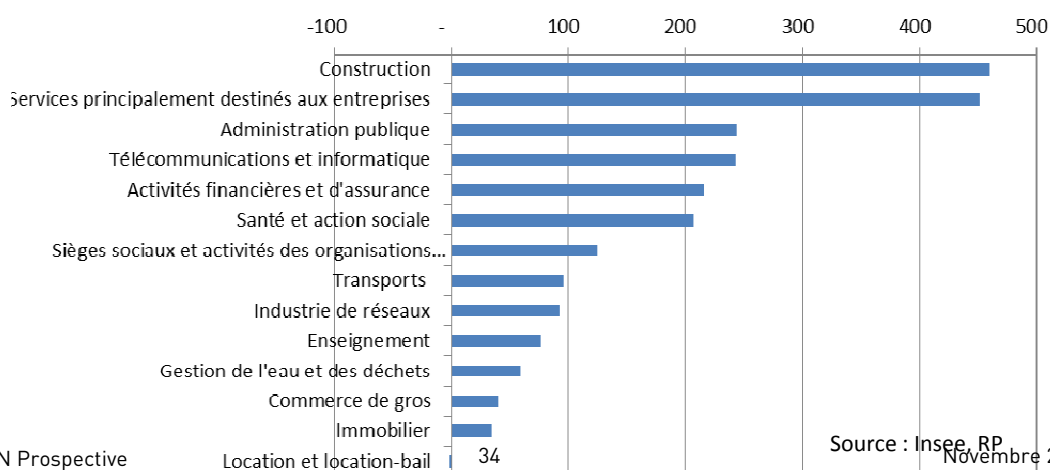
Evolution de l'emploi des branches de la sphère domestique en France métropolitaine entre 1999 et 2009 (en milliers)



Source : Insee, RP

S'agissant de la sphère mixte, deux branches se distinguent nettement en termes de croissance de l'emploi entre 1999 et 2009 : la « Construction » gagne plus de 460 000 emplois (+34%), les « Services principalement destinés aux entreprises » 450 000 (+24%). En valeur relative, trois branches retiennent l'attention : en premier « Télécommunications et informatique » dont l'emploi est multiplié par deux (+240 000 emplois) ; « Santé et action sociale » connaît une croissance de plus de 50% (+207 000 emplois) ; de façon plus symbolique, la branche « Immobilier » a vu son emploi bondir de 107% (+35 000 emplois).

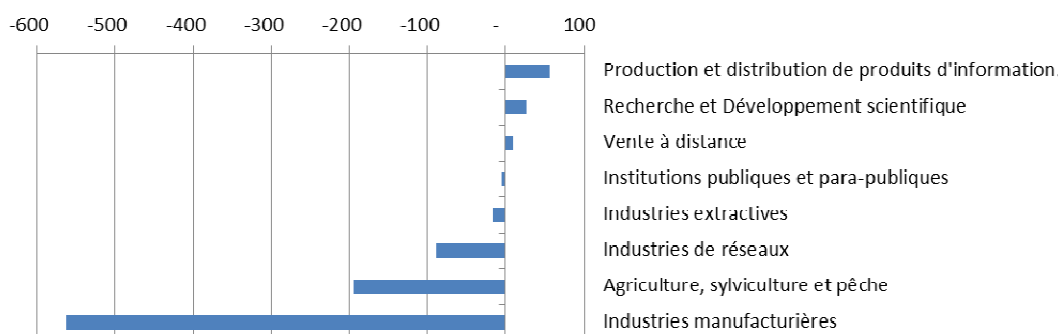
Evolution de l'emploi des branches de la sphère mixte en France métropolitaine entre 1999 et 2009 (en milliers)



Source : Insee, RP
Novembre 2013

Enfin, pour ce qui concerne la sphère exportatrice, force est de constater le recul massif de l'emploi manufacturier entre 1999 et 2009 : plus de 560 000 emplois détruits (-15%). Même constat classique, même s'il est de moindre ampleur, pour la branche « Agriculture, sylviculture, pêche » : plus de 190 000 emplois en moins (-20%). Les résultats concernant les « Industries de réseaux » sont moins significatifs dans la mesure où l'harmonisation de la dernière version (2008) de la Nomenclatures d'Activités Françaises (NAF) avec la version précédente utilisée lors du recensement de 1999 est ici imparfaite. En positif, l'industrie de l'information et de la culture se distingue assez nettement (+57 000 emplois, +31%), même si ses performances sont très en deçà de ceux que l'on peut relever dans les deux autres sphères, ce qui conduit une fois encore à relativiser l'idée d'une conversion massive de la population active aux emplois relevant de l'information, de la connaissance ou de la création. Constat similaire pour les activités de « R&D » qui ne progressent que de 19% sur la période. Un signal faible peut enfin être relevé à l'endroit des activités de « Vente à distance » dont l'emploi s'accroît de 43% (+9 800 emplois).

Evolution de l'emploi des branches de la sphère exportatrice en France métropolitaine entre 1999 et 2009 (en milliers)

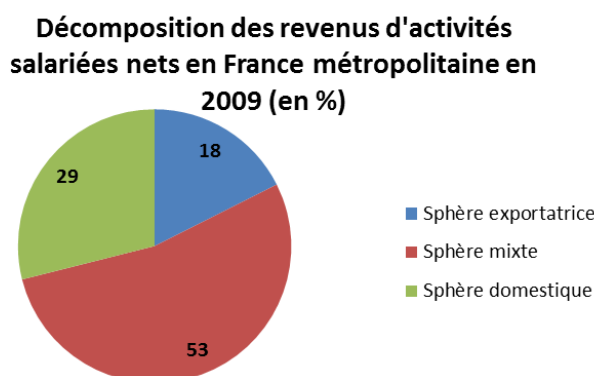


Source : Insee, RP

4. L'économie de proximité représente 29% des revenus d'activités salariées

4.1 Le poids de la sphère domestique dans les revenus est inférieur à son poids dans l'emploi

Une autre voie pour mesurer le poids de l'économie de proximité dans l'économie du pays peut consister à s'intéresser à son poids dans les revenus d'activités salariées¹² : quel est le poids de l'économie de proximité dans l'ensemble des revenus d'activités salariées générés par le tissu économique national ? Pour ce faire, le croisement du fichier DADS¹³ (Déclaration Annuelle de Données Sociales) et de la grille d'analyse des sphères économiques mise au point pour les besoins de cette étude (cf. présentation de l'étude) permet de connaître la rémunération nette versée dans l'année par l'ensemble des employeurs et de répartir celle-ci selon que l'employeur concerné relève de la sphère domestique¹⁴ (économie de proximité ou présenteielle), sphère exportatrice¹⁵ (ou productive), sphère mixte¹⁶.



Source : Insee, DADS

De ce point de vue, à l'échelle de la France métropolitaine, on observe une situation quelque peu différente de celle que l'on a pu constater en matière d'emploi (cf. II3). En effet, le poids de la sphère domestique dans les revenus d'activités salariées (29%) est moindre que son poids dans l'emploi (37%). Ces écarts peuvent s'expliquer par des

¹² Rappelons que l'emploi salarié est largement dominant : il représente aujourd'hui 91% des emplois.

¹³ La Déclaration Annuelle des Données Sociales (DADS), est une formalité déclarative que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, en application du Code de la Sécurité Sociale et du Code Général des Impôts.

¹⁴ Sphère domestique (économie de proximité ou économie présenteielle) : ensemble des activités qui se localisent pour produire des biens et services principalement destinés à la satisfaction de la demande de la population locale (résidente ou de passage).

¹⁵ Sphère exportatrice (économie exportatrice ou productive) : ensemble des activités qui se localisent pour produire des biens et services principalement destinés à être consommés à l'extérieur du territoire d'implantation (dans d'autres régions françaises, d'autres pays européens, d'autres régions du monde...).

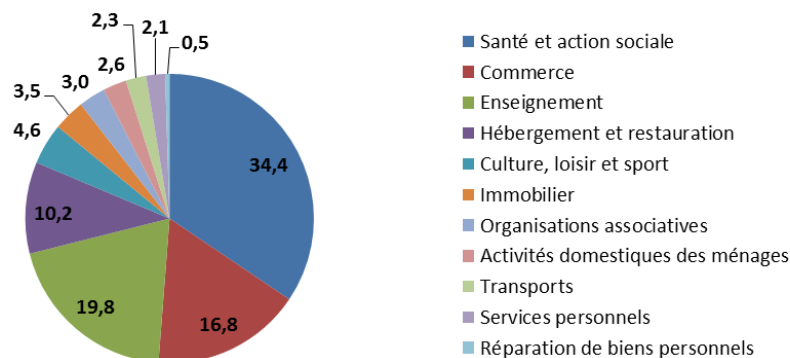
¹⁶ Sphère mixte : ensemble des activités combinant les caractéristiques des sphères domestique et exportatrice : activités s'adressant principalement aux ménages et/ou aux entreprises présents sur le territoire ou situés à l'extérieur.

différentiels de salaires et de durée du temps de travail (importance du temps partiel dans certains secteurs de la sphère domestique). La situation inverse est observée pour la sphère mixte. En revanche, la sphère exportatrice pèse du même poids dans les revenus et dans l'emploi.

4.2 Les branches « Santé et Action sociale » et « Enseignement » pèsent plus lourd dans les revenus que dans l'emploi de la sphère domestique

Les activités composant chaque sphère d'activités peuvent être rassemblées en différentes branches (cf. présentation de l'étude) ; pour composer le découpage en trois sphères, certaines branches ont d'ailleurs été réparties en deux sphères. De ce point de vue, on observe que trois domaines d'activités rassemblent près des ¾ des revenus d'activités salariées de la sphère domestique : « Santé et Action sociale », « Commerce », « Enseignement ». En toute logique, ces trois branches d'activités principales sont les mêmes que celles observées pour l'emploi de la sphère domestique. On note cependant que, a contrario des branches « Santé et action sociale » et « Enseignement », le « Commerce » pèse moins lourd dans les revenus que dans l'emploi.

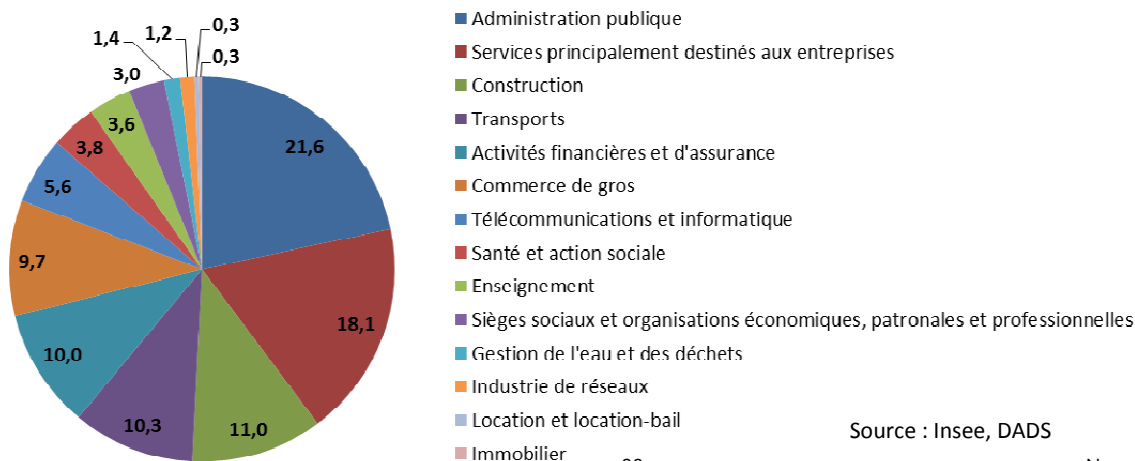
Décomposition des revenus d'activités salariées nets de la sphère domestique en France métropolitaine en 2009 (en %)



Source : Insee, DADS

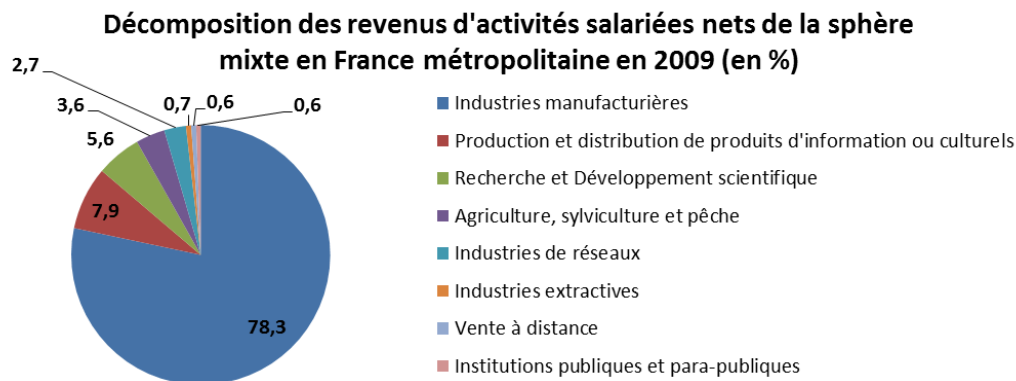
La décomposition de la sphère mixte montre quant à elle que trois branches d'activités rassemblent plus de la moitié des revenus d'activités salariées : « Administration publique », « Services principalement destinés aux entreprises », « Construction ». Ce sont une nouvelle fois les principales branches d'activités pourvoyeuses d'emplois de la sphère mixte. On remarque cependant que la « Construction » pèse sensiblement moins lourd dans les revenus que dans l'emploi.

Décomposition des revenus d'activités salariées nets de la sphère mixte en France métropolitaine en 2009 (en %)



Source : Insee, DADS

Enfin, les mêmes observations peuvent être établies à propos de la sphère exportatrice. Les branches « industries manufacturières » et « Agriculture-sylviculture-pêche » dominent mais les premières pèsent plus lourd dans les revenus que dans l'emploi, à l'inverse de la seconde.




Source : Insee, DADS

En bref

- ⇒ Le modèle de croissance des pays développés, vers lequel tendent les économies émergentes, repose d'abord sur le dynamisme de la consommation intérieure.
- ⇒ L'ampleur des importations freine cependant l'effet d'entraînement de la consommation intérieure sur le système productif national.
- ⇒ L'économie de proximité (sphère domestique) représente 22% de la valeur ajoutée marchande en 2010, soit presque autant que la sphère exportatrice.
- ⇒ L'économie de proximité représente 37% des emplois en 2009, contre 18% pour la sphère exportatrice. Au sein de la sphère domestique, la branche « Santé/Action sociale » représente près d'un tiers des emplois. Pour les sphères mixte et exportatrice, ce sont respectivement les branches « Administration publique » et « Industries manufacturières » qui dominent dans l'emploi.
- ⇒ L'économie de proximité représente 38% de la croissance de l'emploi entre 1999 et 2009. Alors que l'emploi de la sphère exportatrice a reculé de 14% sur la période, les emplois domestiques ont progressé de 18%. La branche « Santé/Action sociale » constitue de loin le premier contributeur de la croissance de l'emploi de proximité. Du côté de la sphère mixte, ce sont la Construction et les Services principalement destinés aux entreprises qui portent principalement la croissance. Au sein de la sphère exportatrice, à contrario de l'emploi manufacturier qui chute lourdement, les emplois de l'industrie de l'information et de la culture, ainsi que ceux relevant de la R&D progressent.
- ⇒ L'économie de proximité représente 29% des revenus d'activités salariées. Le décalage avec le poids de la sphère domestique dans l'emploi peut s'expliquer par des différentiels de salaires et de durée du temps de travail (importance du temps partiel dans certains secteurs de la sphère domestique). Toutefois, les branches « Santé/Action sociale » et « Enseignement » pèsent plus lourd dans les revenus que dans l'emploi de la sphère domestique. Ce constat vaut également pour les industries manufacturières au sein de la sphère exportatrice.

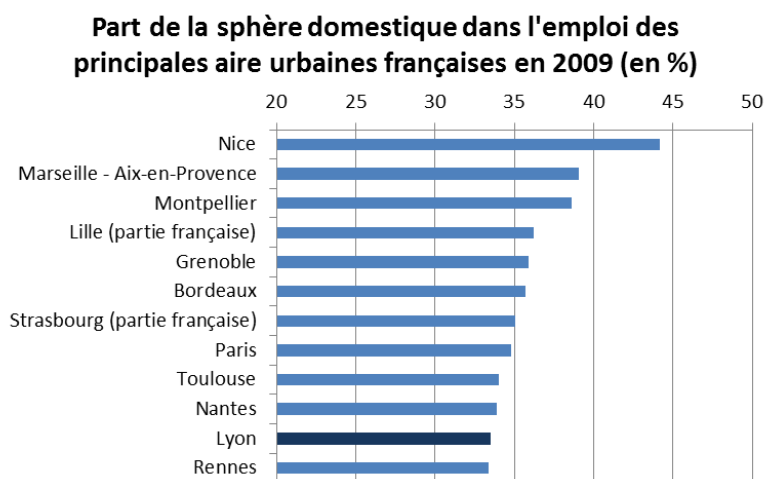
III. COMPARAISON DU POIDS DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ DANS LES PRINCIPALES AIRES URBAINES FRANÇAISES



1. Comparaison du poids de l'économie de proximité dans l'emploi en 2009

1.1 La part de l'économie de proximité dans l'emploi est moindre dans l'aire urbaine lyonnaise

Lorsque l'on compare l'aire urbaine de Lyon aux 11 autres aires métropolitaines françaises (au sens de l'Insee¹⁷), celle-ci se distingue par le faible poids de la sphère domestique dans l'emploi : 33% contre 37% à l'échelle nationale. On remarque également que les trois territoires métropolitains de la Cote d'Azur – Nice, Marseille-Aix, Montpellier – présentent un poids de la sphère domestique (économie de proximité) plus élevé qu'à l'échelle nationale.

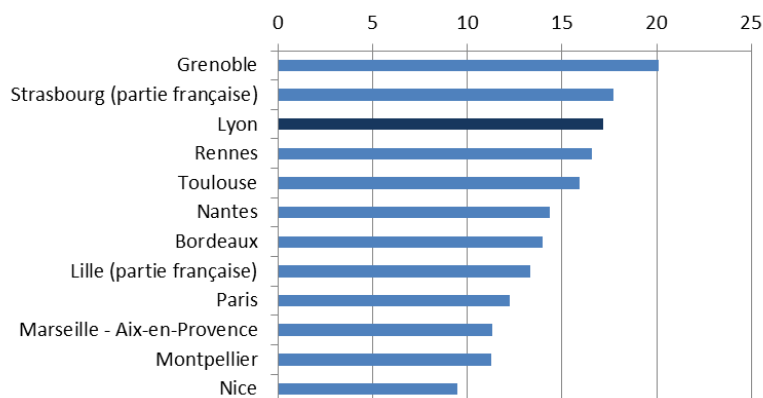


Source : Insee, RP

¹⁷ Cf. Brutel Chantal – *Un maillage du territoire français. 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines* – Insee première, n°1333, janvier 2011

En revanche, pour ce qui concerne la sphère exportatrice, l'aire urbaine de Lyon figure parmi les territoires où celle-ci pèse le plus lourd dans l'emploi (17%), même si l'on reste au niveau de ce que l'on observe à l'échelle nationale (18%). On peut sans doute voir dans ce double constat, une illustration de la puissance industrielle qui caractérise l'économie lyonnaise.

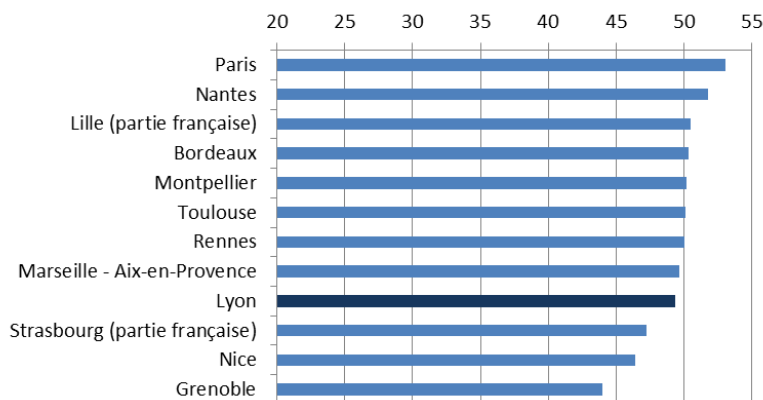
Part de la sphère exportatrice dans l'emploi des principales aire urbaines françaises en 2009 (en %)



Source : Insee, RP

Enfin, s'agissant de la sphère mixte, les écarts sont beaucoup moins marqués. On observe cependant que toutes les aires urbaines, à l'exception de celle de Grenoble, présentent un poids de la sphère mixte dans l'emploi plus élevé qu'à l'échelle nationale (46%).

Part de la sphère mixte dans l'emploi des principales aire urbaines françaises en 2009 (en %)

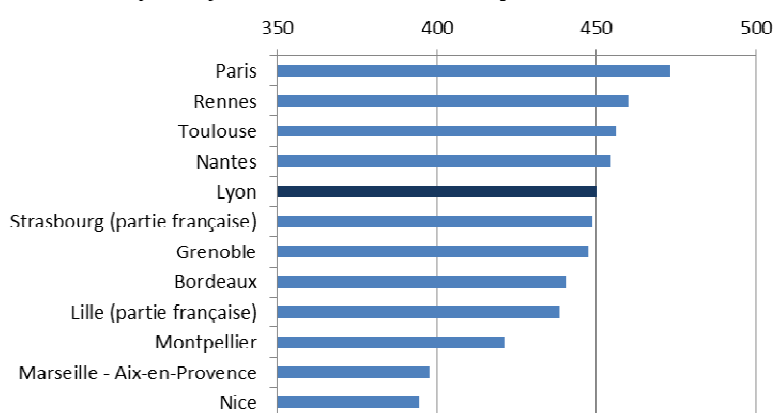


Source : Insee, RP

1.2 Le nombre d'emplois de proximité pour 1000 habitants est le plus faible dans l'aire urbaine de Lyon

Si l'on rapporte à présent le nombre d'emplois total au nombre d'habitants des aires urbaines (ce que l'on appelle le taux de couverture en emplois), on constate que la région lyonnaise se situe dans une position intermédiaire avec 450 emplois pour 1 000 habitants, légèrement au-dessus de la moyenne (440). Mises à part les aires urbaines situées aux extrémités, les écarts restent cependant assez limités : en haut du classement, Paris se distingue légèrement avec 470 emplois pour 1000 habitants ; en bas, nous retrouvons les trois métropoles méditerranéennes.

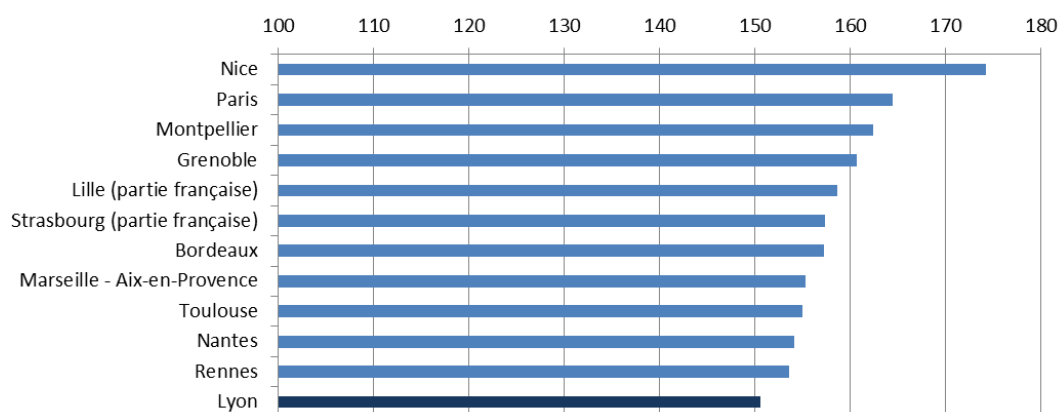
Nombre d'emplois total pour 1000 habitants dans les principales aires urbaines françaises en 2009



Source : Insee, RP

Rapporter le nombre d'emplois de chaque sphère au nombre d'habitants permet d'affiner l'analyse. Pour ce qui concerne la sphère domestique, on constate que l'aire de Lyon figure en queue de peloton avec 151 emplois domestiques pour 1000 habitants. On remarque également que deux des métropoles méditerranéennes apparaissent ici en haut de classement. Enfin, on comprend que les performances globales en matière d'emploi de la métropole francilienne repose notamment sur la sphère domestique.

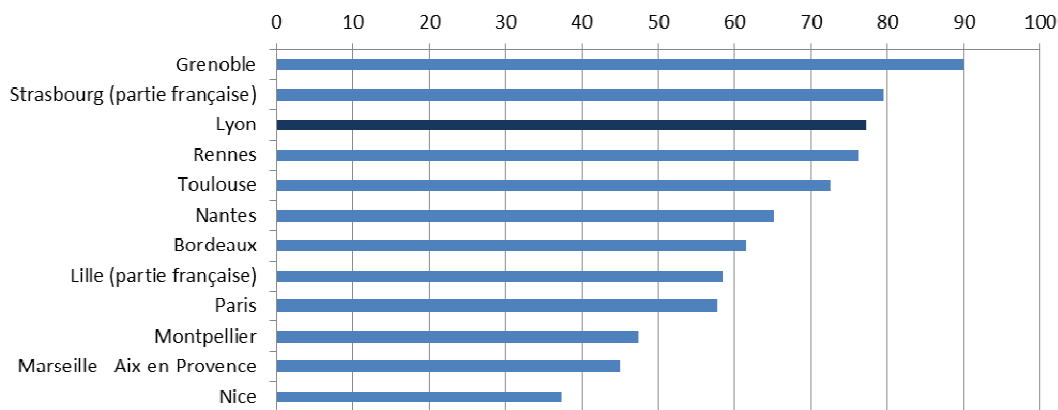
Nombre d'emplois de la sphère domestique pour 1000 habitants dans les principales aires urbaines françaises en 2009



Source : Insee, RP

S'agissant de la sphère exportatrice, les écarts entre aires urbaines sont plus marqués puisqu'ils vont du simple au double. L'aire urbaine de Lyon apparaît cette fois-ci en position favorable comparativement à ses homologues. La puissance industrielle lyonnaise trouve ici une nouvelle illustration, même si Grenoble se détache nettement en tête. Par ailleurs, la couverture en emplois affichée par la région parisienne paraît étonnamment faible compte tenu du rôle de premier plan qu'on lui attribue sur le terrain de l'insertion de la France dans l'économie mondiale.

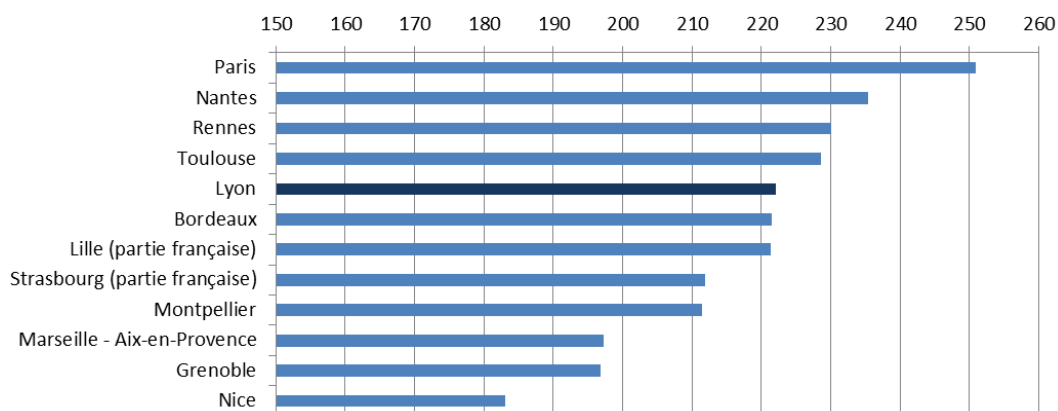
Nombre d'emplois de la sphère exportatrice pour 1000 habitants dans les principales aires urbaines françaises en 2009



Source : Insee, RP

Enfin, concernant la sphère mixte, les différences entre aires métropolitaines sont encore plus fortes. L'aire urbaine de Lyon apparaît ici dans une situation intermédiaire, en retrait par rapport aux quatre métropoles qui figurent en tête du classement en matière d'emploi total. Paris prend ici la première place avec une avance confortable.

Nombre d'emplois de la sphère mixte pour 1000 habitants dans les principales aires urbaines françaises en 2009



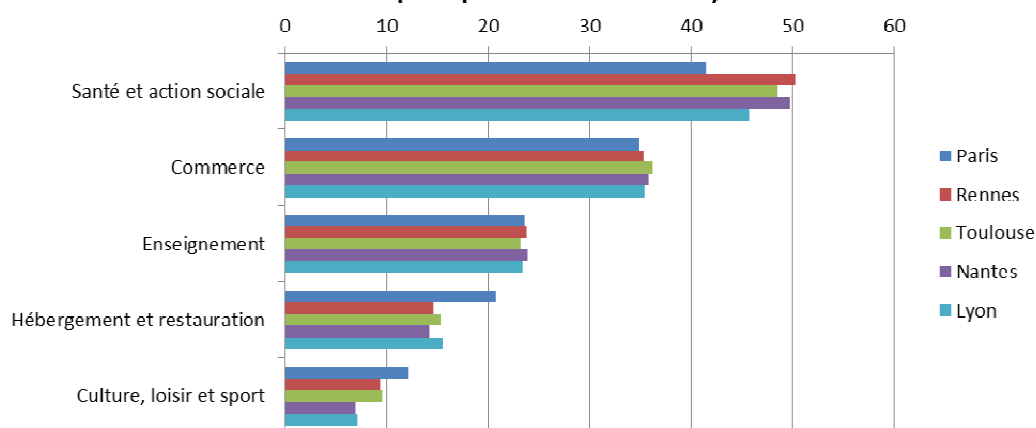
Source : Insee, RP

1.3 L'aire urbaine de Lyon présente une couverture en emplois sensiblement plus faible pour les branches « Culture, loisir et sport » et « Santé et Action sociale »

Pour mieux comprendre les différences de couverture en emploi, il paraît intéressant d'observer plus en détail les aires urbaines présentant le taux de couverture en emploi le plus élevé en 2009 : Paris, Rennes, Toulouse, Nantes. L'analyse porte ainsi sur les performances des branches les plus pourvoyeuses d'emplois de chacune des trois sphères d'activités.

Pour ce qui concerne la sphère domestique, l'aire urbaine de Lyon présente des performances équivalentes aux autres aires urbaines, à l'exception des branches « Santé/Action sociale » et « Culture, loisir et sport », pour lesquelles les trois métropoles de l'Ouest de la France se montrent globalement plus solides. On remarque également que l'aire urbaine de Paris présente une couverture en emplois sensiblement supérieure aux autres métropoles en matière d'hébergement et restauration. Ceci faisant sans doute écho à son attractivité touristique.

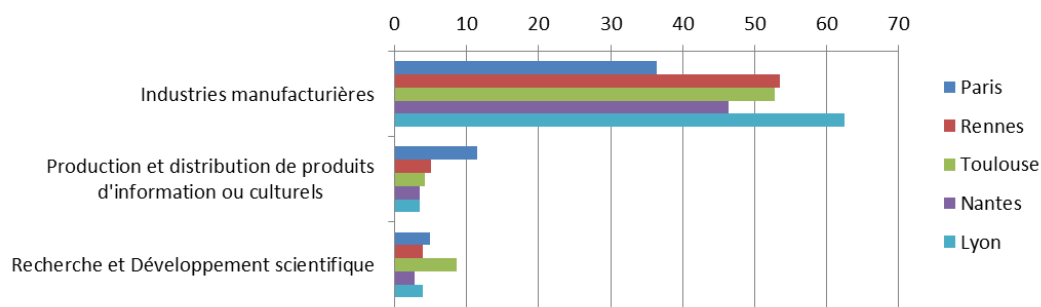
Principales branches pourvoyeuses d'emplois de la sphère domestique dans cinq urbaines françaises en 2009 (en nombre d'emplois pour 1000 habitants)



Source : Insee, RP

S'agissant de la sphère exportatrice, la puissance industrielle de l'aire urbaine de Lyon apparait de façon éclatante. La région lyonnaise apparait bien comme un haut-lieu de la production industrielle en France, bien devant les métropoles de l'Ouest et surtout la région capitale. En revanche, pour les branches les plus symboliques de l'économie de la connaissance (industrie de l'information et de la culture, R&D), la place lyonnaise est plus en retrait. Concernant ces deux dernières branches, on constate par ailleurs le rôle majeur jouée par la région francilienne en matière de production informationnelle et culturelle, tout comme la puissance de la R&D toulousaine.

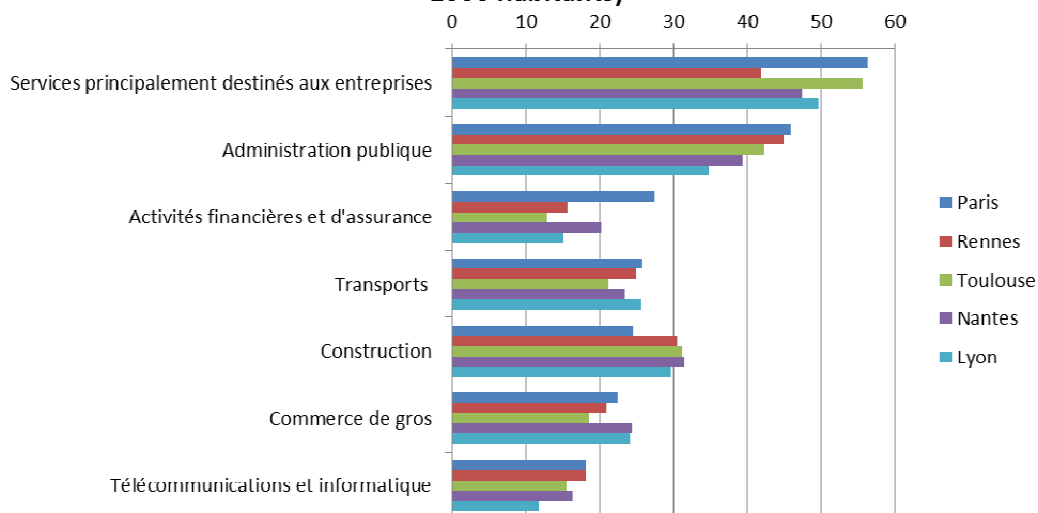
Principales branches pourvoyeuses d'emplois de la sphère exportatrice dans cinq urbaines françaises en 2009 (en nombre d'emplois pour 1000 habitants)



Source : Insee, RP

Enfin, concernant la sphère mixte, l'aire urbaine de Lyon apparait relativement performante en matière de Commerce de gros et de Transports. Le carrefour lyonnais aurait donc ses vertus. On peut cependant faire le constat inverse pour les branches Administration publique, Télécommunications et informatique, Activités financières et d'assurance, et, dans une moindre mesure, services aux entreprises. Ce qui permet de prendre la mesure de la concentration des fonctions de pilotage économique privées et publiques par la région capitale.

Principales branches pourvoyeuses d'emplois de la sphère mixte dans cinq urbaines françaises en 2009 (en nombre d'emplois pour 1000 habitants)

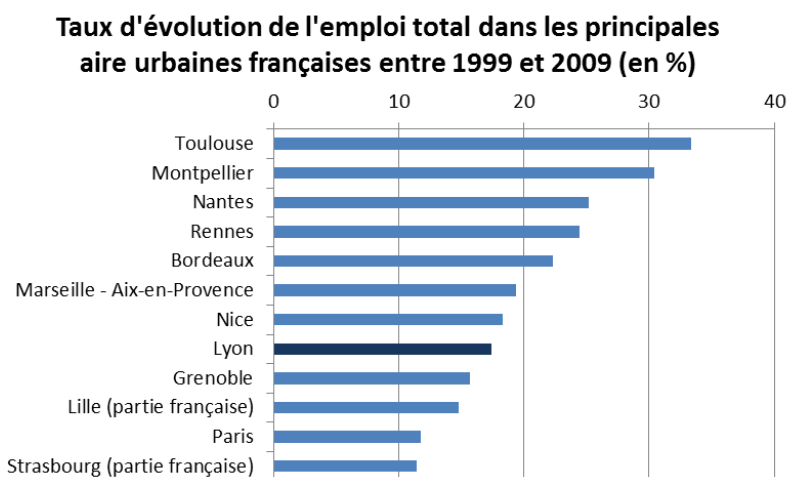


Source : Insee, RP

2. Comparaison du poids de l'économie de proximité dans la croissance de l'emploi entre 1999 et 2009

2.1 La majorité des grandes aires urbaines françaises font mieux que Lyon en matière de croissance de l'emploi

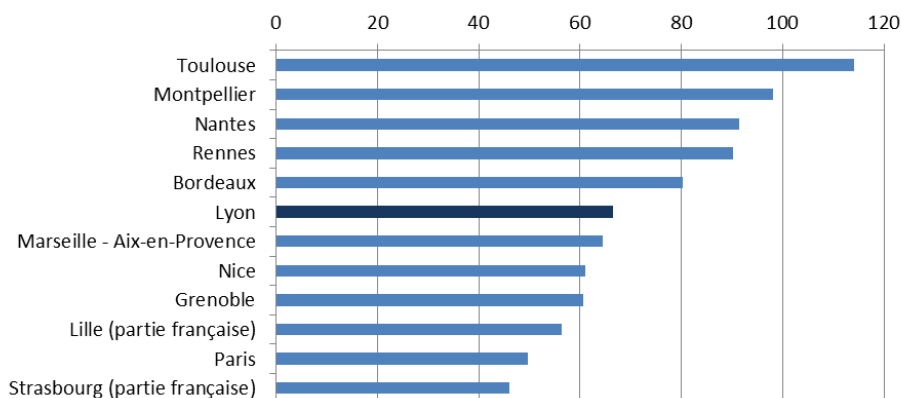
Si l'on s'intéresse à présent à l'évolution de l'emploi dans les principales aires urbaines françaises, on constate que la région lyonnaise ne figure pas dans la première moitié du classement. Elle fait cependant mieux que la croissance nationale : +17% contre +13%. Les métropoles qui présentent les meilleures dynamiques d'emploi se situent dans la moitié Ouest du pays, à l'exception notable de Montpellier qui, avec Toulouse, se détache en haut du classement. En bas du classement, on constate que l'emploi progresse moins vite dans la région capitale qu'à l'échelle nationale.



Source : Insee, RP

Pour neutraliser les effets de masse (le poids démographique des aires urbaines étudiées pouvant varier fortement), il paraît opportun de comparer les territoires sur la base de l'évolution de l'emploi rapportée à la population. De ce point de vue, l'aire urbaine de Lyon remonte de deux rangs dans le classement. Le faible dynamisme l'aire urbaine de Paris se trouve quant à lui confirmé.

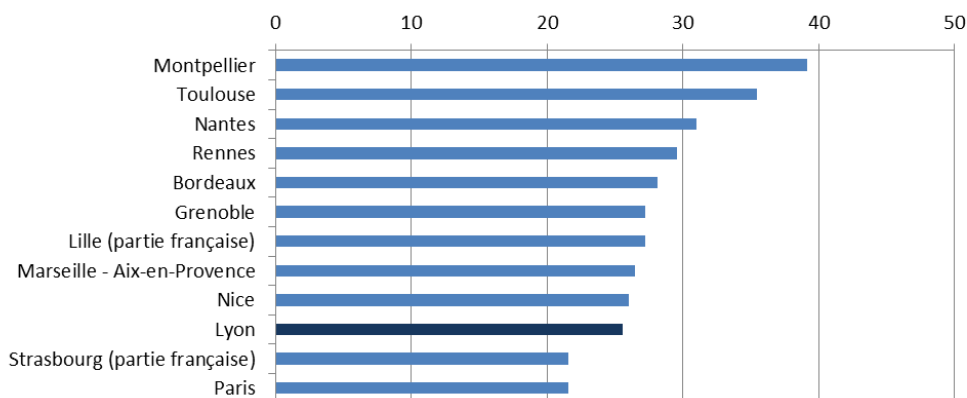
Evolution de l'emploi total dans les principales aires urbaines françaises entre 1999 et 2009 (en nb. d'emplois pour 1000 habitants)



Source : Insee, RP

Pour ce qui concerne l'évolution de l'emploi de la sphère domestique, la région lyonnaise fait plutôt mauvaise figure, seules Strasbourg et Paris faisant moins bien qu'elle. On retrouve les mêmes territoires que précédemment aux extrémités, avec notamment Montpellier et Toulouse qui se distinguent à nouveau, et Paris qui ferme la marche. Ainsi, la région francilienne reste bien dotée en emplois de proximité, mais ces emplois y progressent moins vite qu'ailleurs.

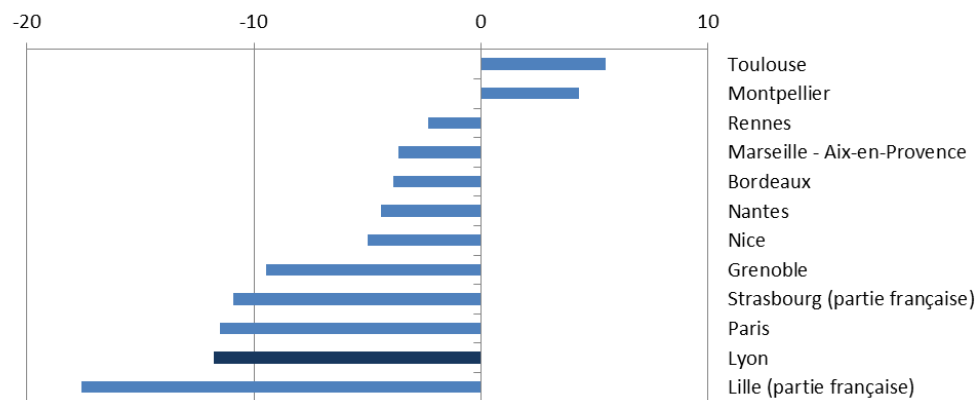
Evolution de l'emploi de la sphère domestique dans les principales aires urbaines françaises entre 1999 et 2009 (en nb. d'emplois pour 1000 habitants)



Source : Insee, RP

S'agissant de la sphère exportatrice, la performance lyonnaise apparaît clairement négative puisque que l'emploi est ici en recul (-25 000 emplois). Seule Lille présente une situation plus dégradée. Ce recul apparaît d'autant plus significatif que Lyon est, on l'a vu plus haut, une région fortement dotée sur le plan de l'emploi exportateur. A l'autre bout du spectre, la performance de Toulouse mérite d'être soulignée dans la mesure où ce territoire comprenait déjà un socle important d'emplois exportateurs, ce qui n'était pas le cas de Montpellier.

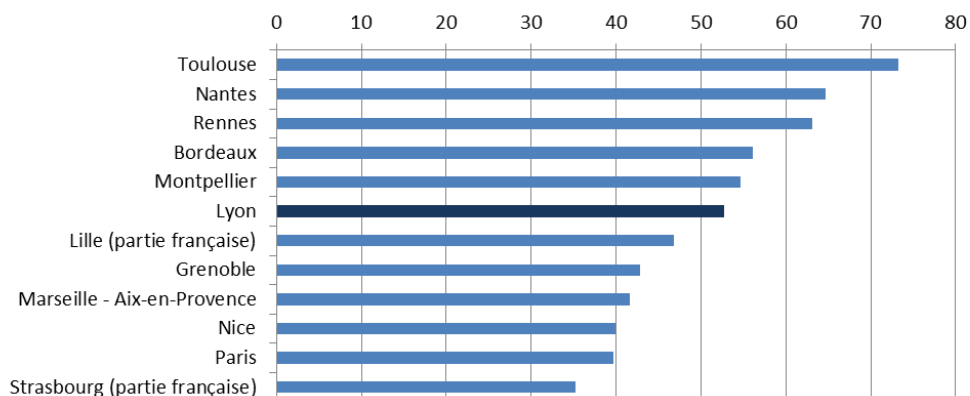
Evolution de l'emploi de la sphère exportatrice dans les principales aires urbaines françaises entre 1999 et 2009 (en nb. d'emplois pour 1000 habitants)



Source : Insee, RP

C'est finalement pour la sphère mixte que l'aire urbaine de Lyon se montre le plus dynamique. Pour le reste la distribution est plutôt similaire à ce que l'on observe pour l'évolution de l'emploi total. On note cependant une autre contre-performance pour la région capitale.

Evolution de l'emploi de la sphère mixte dans les principales aires urbaines françaises entre 1999 et 2009 (en nb. d'emplois pour 1000 habitants)



Source : Insee, RP

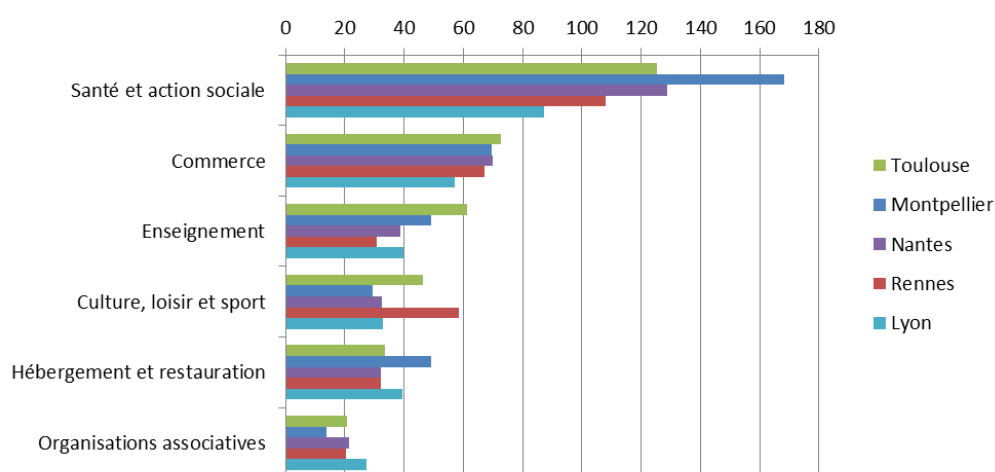
A total, il apparait que seules les aires urbaines de Toulouse et Montpellier affichent une croissance de l'emploi pour les trois sphères d'activités. Plus largement, les quatre aires urbaines qui présentent la dynamique d'emploi la plus soutenue – Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes – sont aussi celles qui arrivent en tête pour la progression de l'emploi domestique. On ne retrouve pas ce quatuor de tête pour l'évolution de l'emploi des deux autres sphères d'activités.

2.2 L'aire urbaine de Lyon présente une dynamique d'emploi sensiblement moins soutenue pour les branches « Santé et Action sociale » et « Commerce »

Pour mieux comprendre les différences de dynamique d'emploi, il paraît à nouveau intéressant d'observer plus en détail les aires urbaines présentant les taux d'évolution de l'emploi entre 1999 et 2009 les plus élevés : Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes. L'analyse porte ainsi sur les performances des branches les plus pourvoyeuses d'emplois de chacune des trois sphères d'activités.

Pour ce qui concerne la sphère domestique, l'aire urbaine de Lyon présente des performances équivalentes aux autres aires urbaines, voire supérieures pour la branche « Organisations associatives ». A l'exception cependant des branches « Santé/Action sociale » et « Commerce », pour lesquelles Toulouse, Montpellier, Nantes et Rennes font nettement mieux. D'une manière générale, on observe que Montpellier affiche une forte dynamique d'emploi supérieure à ses homologues en matière de santé/action sociale et d'hébergement/restauration, que Toulouse fait de même en matière de commerce et d'enseignement, de même que Rennes en matière de Culture, loisir et sport.

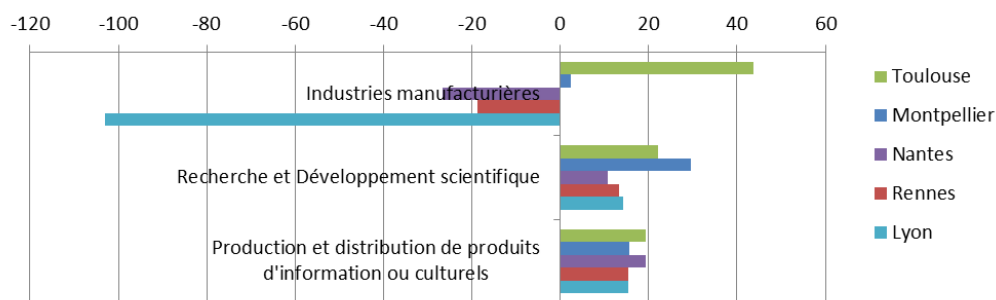
Evolution des principales branches de la sphère domestique dans cinq aires urbaines françaises entre 1999 et 2009 (en nb. d'emplois pour 10000 habitants)



Source : Insee, RP

S'agissant de la sphère exportatrice, le socle industriel de l'aire urbaine de Lyon apparait cette fois-ci en mauvaise posture puisqu'il connaît un recul de l'emploi (-22 000 emplois) beaucoup plus important que dans les autres métropoles étudiées. Toulouse affiche en revanche une santé industrielle insolente. Même pour les branches les plus emblématiques de l'économie de la connaissance (industrie de l'information et de la culture, R&D), la région lyonnaise apparait en retrait. A cet égard, Toulouse et Montpellier apparaissent comme les métropoles les plus dynamiques.

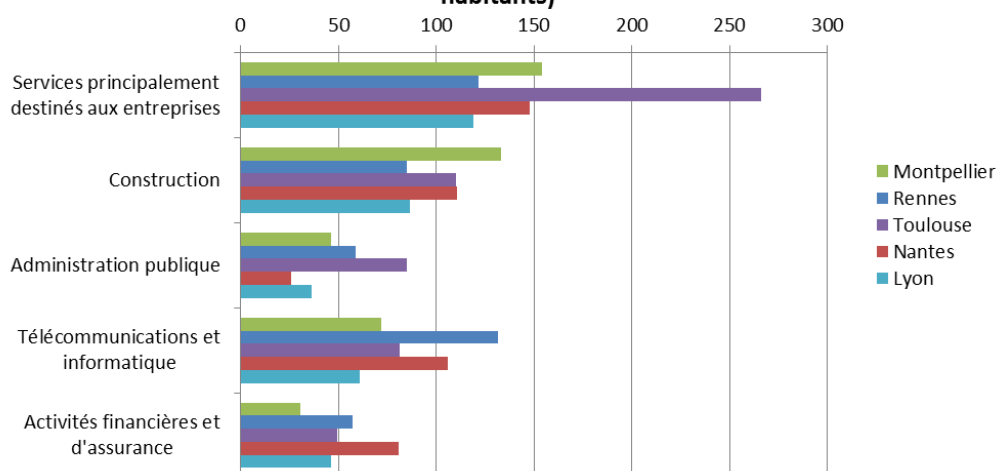
Evolution des principales branches de la sphère exportatrice dans cinq aires urbaines françaises entre 1999 et 2009 (en nb. d'emplois pour 10000 habitants)



Source : Insee, RP

Enfin, concernant la sphère mixte, la dynamique d'emploi de l'aire urbaine de Lyon est ici en retrait pour toutes les branches. La métropole toulousaine apparait en revanche comme la championne des services aux entreprises et de l'administration publique. L'aire urbaine de Rennes excelle quant à elle en matière de « Télécommunications et informatique ». Nantes de son côté se distingue dans la branche « Activités financières et d'assurance ».

Evolution des principales branches de la sphère mixte dans cinq aires urbaines françaises entre 1999 et 2009 (en nb. d'emplois pour 10000 habitants)



Source : Insee, RP

En bref

- ⇒ La part de l'économie de proximité dans l'emploi est moindre dans l'aire urbaine lyonnaise par rapport aux autres grandes aires urbaines françaises. En revanche, pour ce qui concerne la sphère exportatrice, l'aire urbaine de Lyon figure parmi les territoires où celle-ci pèse le plus lourd dans l'emploi. On peut sans doute voir dans ce double constat, une illustration de la puissance industrielle qui caractérise l'économie lyonnaise.
- ⇒ Si l'on rapporte le nombre d'emplois total au nombre d'habitants des aires urbaines (ce que l'on appelle le taux de couverture en emplois), on constate que la région lyonnaise se situe dans une position intermédiaire avec 450 emplois pour 1 000 habitants, légèrement au-dessus de la moyenne. Cependant, le nombre d'emplois de proximité pour 1000 habitants est le plus faible dans l'aire urbaine de Lyon. S'agissant de la sphère exportatrice, l'aire urbaine de Lyon apparaît cette fois-ci en position favorable comparativement à ses homologues.
- ⇒ Plus précisément, l'aire urbaine de Lyon présente une couverture en emplois domestiques sensiblement plus faible pour les branches « Culture, loisir et sport » et « Santé/Action sociale ». Pour la sphère exportatrice, l'aire urbaine lyonnaise est en pole position pour la couverture en emplois de la branche « industries manufacturières ».
- ⇒ Entre 1999 et 2009, la majorité des grandes aires urbaines françaises font mieux que Lyon en matière de croissance de l'emploi. Concrètement, cette moindre progression s'explique par le fait que l'aire urbaine de Lyon :
 - fait sensiblement moins bien que ses homologues en matière d'emplois domestiques (notamment pour les branches « Santé et Action sociale » et « Commerce ») ;
 - connaît un recul important des emplois relevant de la sphère exportatrice (« industries manufacturières ») ;
 - se situe dans une position médiane en matière de croissance l'emploi mixte.
- ⇒ Les quatre aires urbaines qui présentent la dynamique d'emploi la plus soutenue – Toulouse, Montpellier, Nantes, Rennes – sont aussi celles qui arrivent en tête pour la progression de l'emploi domestique. On ne retrouve pas ce quatuor de tête pour l'évolution de l'emploi des deux autres sphères d'activités.

IV. LE POIDS DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ DANS L'ÉCONOMIE LYONNAISE

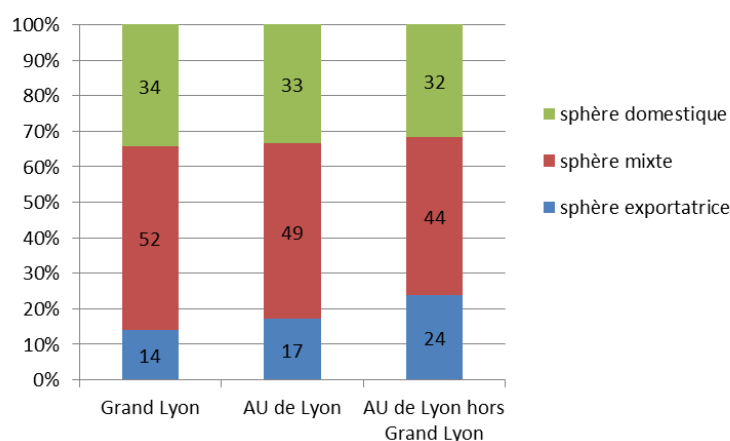
1. Le poids de l'économie de proximité dans l'emploi en 2009

L'analyse se concentre à présent sur la métropole lyonnaise. Elle distingue quatre périmètres d'étude : l'aire urbaine de Lyon (périmètre 2010), le Grand Lyon (agglomération centre), l'aire urbaine de Lyon hors Grand Lyon (hinterland), les communes de l'aire urbaine. L'analyse porte sur les emplois au lieu de travail de façon à proposer une photographie du tissu économique de la région lyonnaise.

1.1 L'économie de proximité représente un tiers des emplois de la métropole lyonnaise

L'économie de proximité représente un tiers des emplois dans la métropole lyonnaise, quel que soit le périmètre retenu (aire urbaine, Grand Lyon, aire urbaine hors Grand Lyon). Les deux autres sphères, en revanche, ne pèsent pas le même poids dans le Grand Lyon et dans le reste de l'aire urbaine. Ainsi, les activités exportatrices représentent encore un quart des emplois dans la périphérie et plus que 14% dans le Grand Lyon. Dans l'agglomération, la sphère mixte (services aux entreprises, construction...) est devenue en quelques décennies le premier secteur d'activité.

Décomposition de l'emploi en trois sphères d'activités en 2009 (en %)



Source : Insee, RP

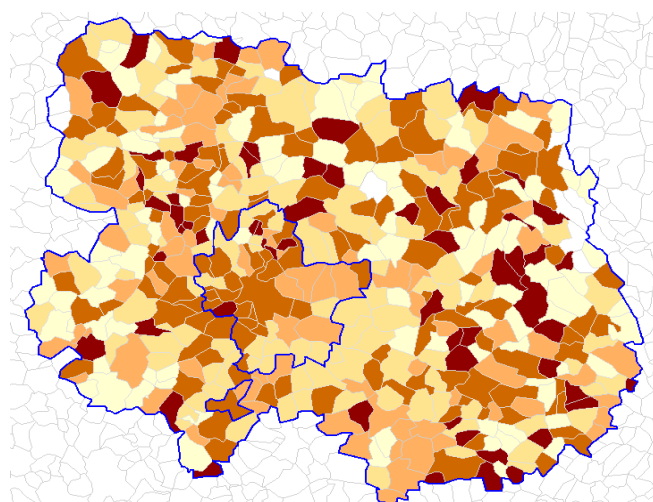
A l'échelle des communes de l'aire urbaine, on constate que les emplois domestiques se répartissent de façon assez homogène sur l'ensemble de la région lyonnaise. Quelques spécificités peuvent cependant être relevées. On observe notamment que le centre de l'agglomération lyonnaise et le territoire de l'ouest lyonnais qui lui est contigu forment une zone assez étendue au sein de laquelle la sphère de proximité représente au moins un tiers des emplois. De même, on note un poids plus important des emplois domestiques le long de certains axes : l'axe Lyon/Villefranche-sur-Saône (A6/N6), l'axe Lyon/Bourg-en-Bresse (N83), l'axe Lyon/Ambérieu-en-Bugey (A42/N84 à partir de Pérouges), l'axe Lyon/Bourgoin-Jallieu (A43/N6 à partir de L'Isle d'Abeau) l'axe Lyon-Saint-Etienne (A45/D42).

Concernant la sphère exportatrice, on peut observer que celle-ci est encore très présente dans les territoires de l'ouest et, plus largement, dans les espaces ruraux où l'activité agricole reste enracinée (par exemple, dans la Dombes entre les axes N83 et N84 évoqués plus haut). En revanche, il est frappant de constater que c'est dans le Grand Lyon que le poids de la sphère exportatrice dans l'emploi communal s'avère le plus faible.

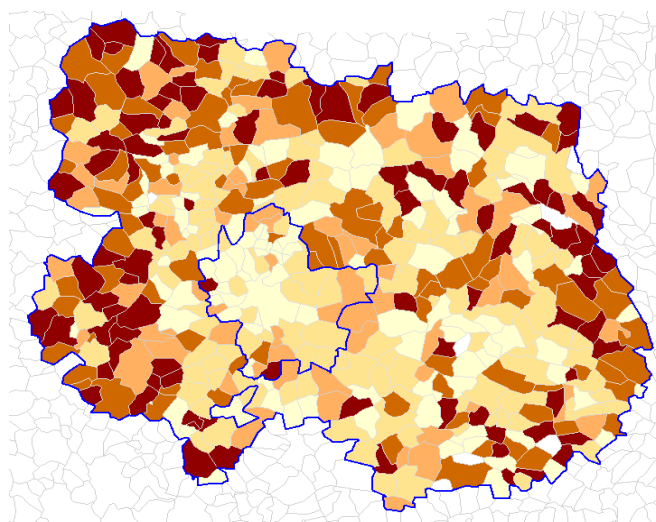
On constate enfin que la sphère mixte représente une part importante des emplois dans la très grande majorité des communes de l'aire urbaine. Elle concentre au moins un tiers des emplois dans la plupart des communes. Ce taux dépasse les 50% dans le cœur lyonnais, ainsi que dans la proche périphérie au sud-est du Grand Lyon.

Poids de chaque sphère dans l'emploi des communes de l'aire urbaine de Lyon en 2009

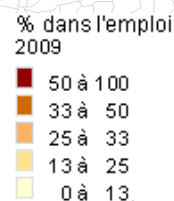
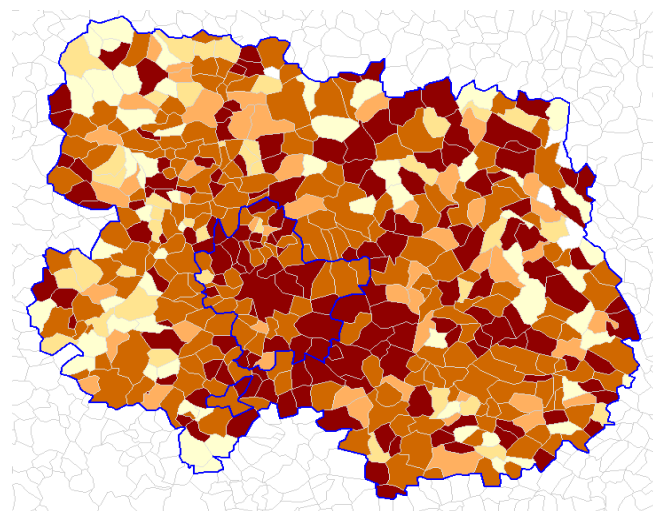
Sphère Domestique



Sphère exportatrice



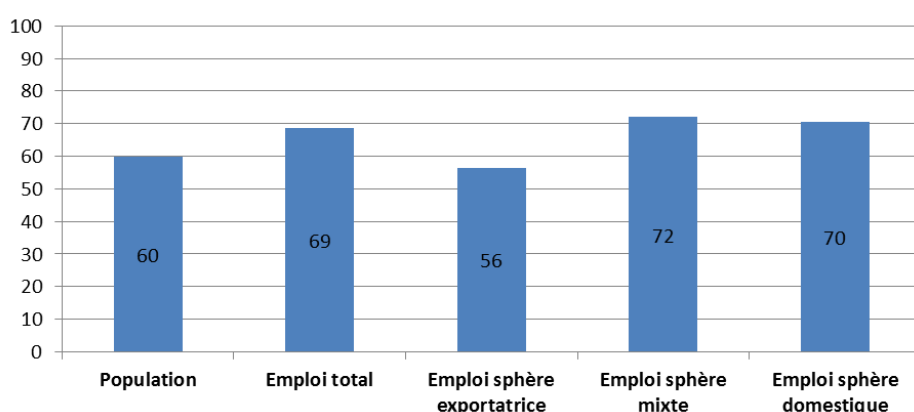
Sphère mixte



1.2 Le Grand Lyon concentre 70% des emplois de proximité de l'aire urbaine

Le Grand Lyon représente 60% de la population de l'aire urbaine et 69% des emplois. L'écart entre population et emploi reste plutôt modéré pour une agglomération de cette taille. On retrouve le même poids du Grand Lyon dans l'emploi pour les sphères mixte et domestique. En revanche, l'agglomération centre pèse moins lourd dans l'emploi de la sphère exportatrice. La diversité du tissu économique de l'aire urbaine lyonnaise se traduit par une répartition de l'activité exportatrice entre le Grand Lyon et les autres territoires.

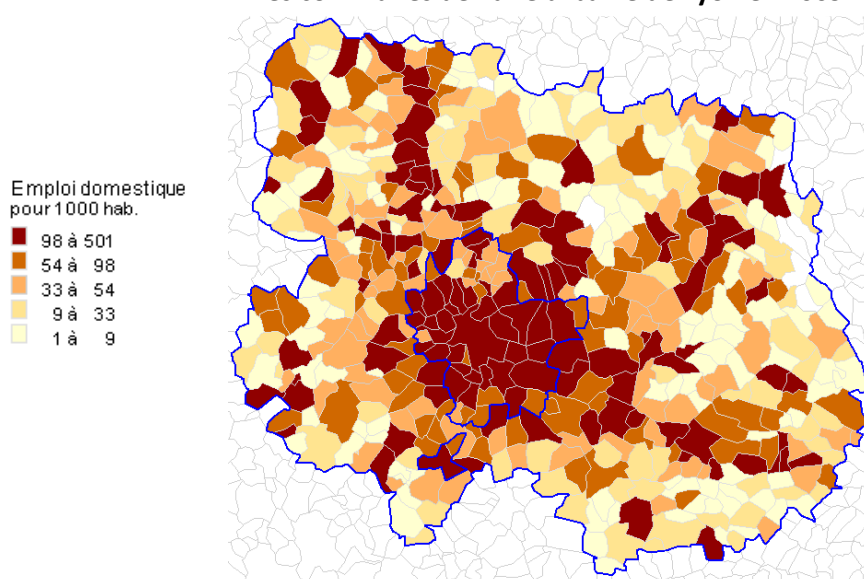
Poids du Grand Lyon dans l'aire urbaine pour la population, l'emploi total et l'emploi par sphère en 2009 (en %)



Source : Insee, RP

Si l'on rapporte à présent le nombre d'emplois au nombre d'habitants des communes de l'aire urbaine (ce que l'on appelle le taux de couverture en emplois), on constate que les emplois de proximité se concentrent dans l'agglomération centre et le long des axes routiers (A6, A7, A42, A43).

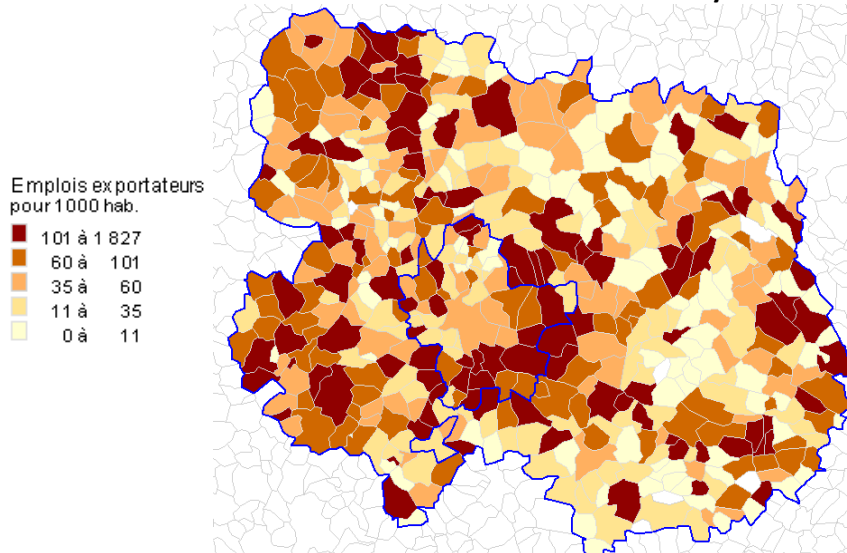
Couverture en emplois de la sphère domestique dans les communes de l'aire urbaine de Lyon en 2009



Source : Insee, RP

Les emplois de la sphère exportatrice sont quant à eux plus nombreux en périphérie de l'agglomération lyonnaise, en particulier sur tout son pourtour Est et Sud. Deux axes routiers concentrent également les emplois de la sphère exportatrice : A6/Val de Saône, A43 de Lyon à la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI). Par ailleurs, on retrouve à nouveau une présence forte des emplois de la sphère exportatrice dans les espaces ruraux de l'aire urbaine, en particulier dans l'ouest.

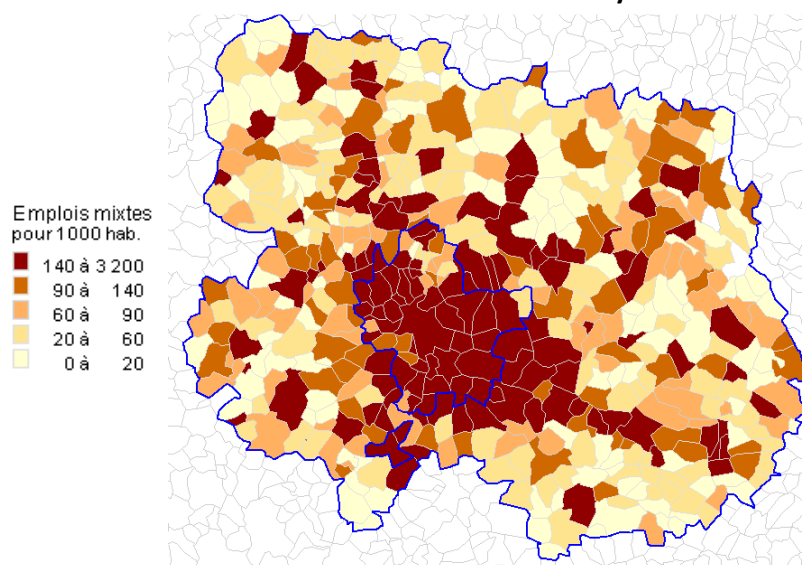
Couverture en emplois de la sphère exportatrice dans les communes de l'aire urbaine de Lyon en 2009



Source : Insee, RP

Enfin, la distribution spatiale de la sphère mixte apparaît similaire à celle des emplois domestiques : forte concentration dans le Grand Lyon et le long des principaux axes routiers.

Couverture en emplois de la sphère mixte dans les communes de l'aire urbaine de Lyon en 2009

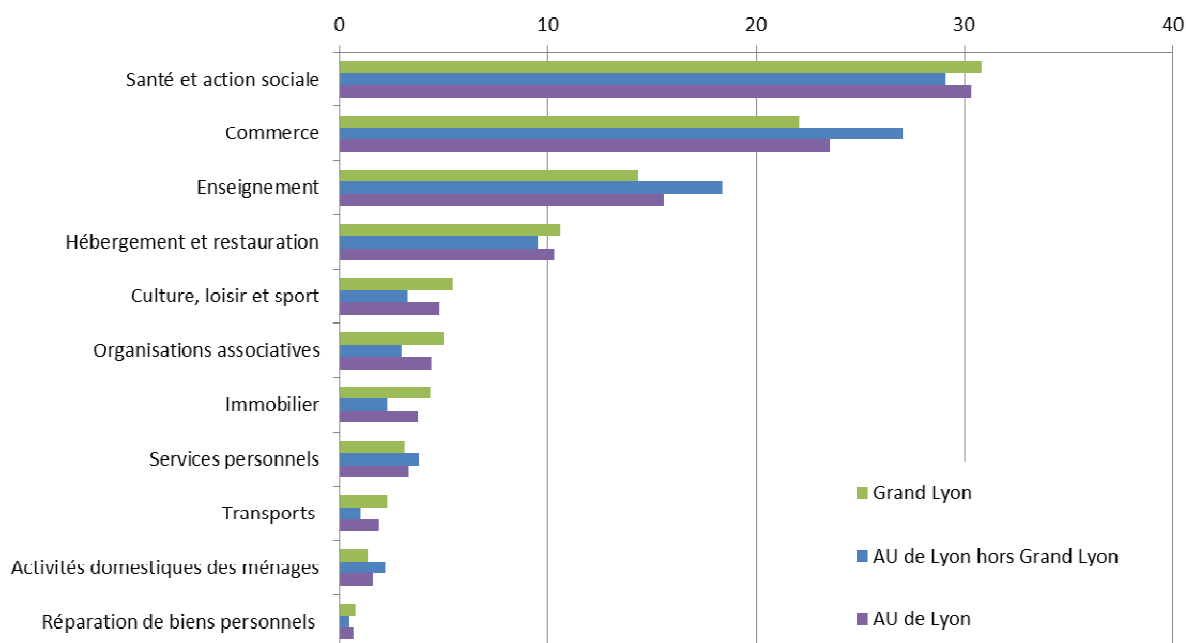


Source : Insee, RP

1.3 Les branches « Santé et Action sociale », « Commerce » et « Enseignement » sont les principales pourvoyeuses d'emplois de l'économie de proximité du Grand Lyon

Les activités de la santé et de l'action sociale représentent autour de 30% de l'emploi de proximité au sein de la métropole lyonnaise. Le commerce pèse en revanche davantage dans le reste de l'aire urbaine (27%) que dans le Grand Lyon (22%). Constat identique pour l'Enseignement. Ainsi, près de la moitié des emplois de proximité sont des emplois majoritairement publics. Pour le secteur privé, le commerce et l'hébergement-restauration dominent, représentant à eux deux environ 1/3 des emplois domestiques.

Répartition de l'emploi de proximité par branche d'activités en 2009 (en %)

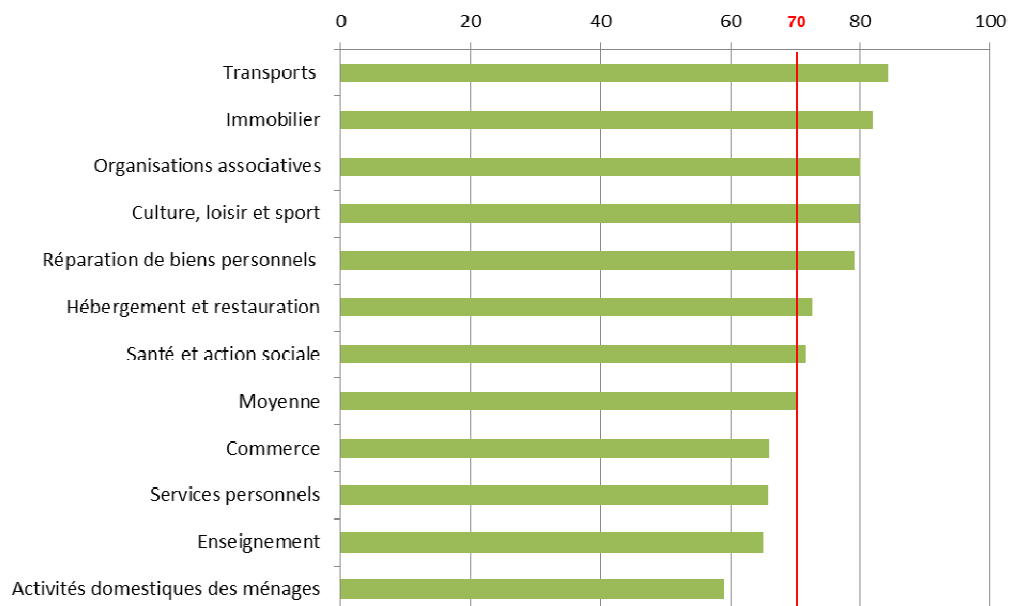


Source : Insee, RP

Par ailleurs, si le Grand Lyon concentre 70% des emplois de proximité, certains d'entre-eux apparaissent plus « métropolitains » que d'autres. Ainsi, 80% ou plus des emplois des branches « Transports », « Immobilier », « Organisations associatives », « Culture, loisir et sport » ou encore « Réparation de biens personnels » se localisent dans le Grand Lyon. Inversement, le commerce, les services aux personnes et l'enseignement sont relativement plus présents dans le reste de l'aire urbaine.

Les centralités commerciales demeurent et expliquent la géographie des taux de couverture des cartes précédentes, mais dans l'ensemble, les activités de proximité se répartissent plutôt uniformément dans le territoire. En ce sens, l'économie de proximité est un facteur de solidarité territoriale.

**Poids du Grand Lyon dans l'aire urbaine
par branche d'activités domestiques en 2009 (en %)**



Source : Insee, RP

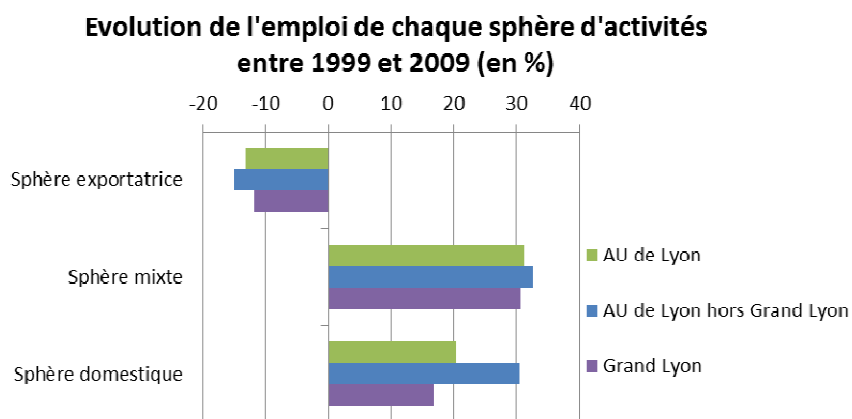
2. Le poids de l'économie de proximité dans la croissance de l'emploi entre 1999 et 2009

Cette seconde partie s'intéresse à l'évolution de l'emploi au lieu de travail entre 1999 et 2009.

2.1 L'économie de proximité représente 32% de la croissance de l'emploi du Grand Lyon entre 1999 et 2009

Durant la dernière décennie, les activités domestiques connaissent une progression beaucoup plus rapide dans la périphérie que dans le Grand Lyon. Ceci s'explique par la périurbanisation de la population et un effet de rattrapage en termes d'équipements, de commerces et services de ces espaces.

Dans le même temps, on note une forte diminution des activités exportatrices (industries manufacturières et agriculture), un peu moins marquée dans le Grand Lyon (-12 000 emplois) que dans le reste de l'aire urbaine. On peut mettre en évidence trois explications à cette moindre performance des espaces périphériques. D'une part, dans la mesure où ils accueillent 89% des emplois agricoles de l'aire urbaine, les espaces périurbains sont frappés beaucoup plus durement par le recul de l'emploi dans ce domaine : -4 400 emplois contre -750 dans le Grand Lyon. Les espaces périurbains concentrent ainsi 85% des pertes d'emplois agricoles de l'aire urbaine. L'autre explication renvoie au fait que la part des industries manufacturières dans l'emploi est plus élevée dans les espaces périurbains que dans le Grand Lyon : 20% contre 11%. Une nouvelle fois, les pertes d'emplois, en l'occurrence manufacturiers, laissent plus de trace dans l'hinterland. Enfin, les espaces périurbains bénéficient peu de la dynamique des branches exportatrices en croissance. 93% de la progression des emplois de la branche « Production et distribution de produits d'information ou culturels » dans l'aire urbaine se concentrent dans le Grand Lyon. 83% pour la branche « R&D ».

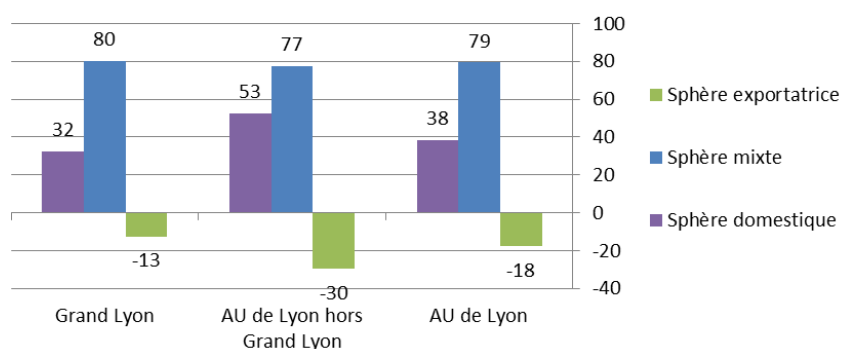


Source : Insee, RP

Les emplois de la sphère mixte quant à eux progressent à un rythme soutenu dans tout le territoire (+30%). Cette hausse de la sphère mixte et de l'économie de proximité permet aux territoires hors du Grand Lyon de limiter les pertes d'emplois liées à la désindustrialisation.

Si l'on s'intéresse à présent à la contribution de chaque sphère à la variation des emplois, on observe que l'économie de proximité explique un tiers des augmentations de l'emploi dans le Grand Lyon, soit beaucoup moins que la sphère mixte (80%). Dans le reste de l'aire urbaine, on peut souligner le poids significatif de l'emploi domestique qui contribue à plus de la moitié des variations. La sphère mixte reste cependant le premier moteur de la croissance des emplois.

Contribution des trois sphères à la variation des emplois entre 1999 et 2009 (%)



Source : Insee, RP

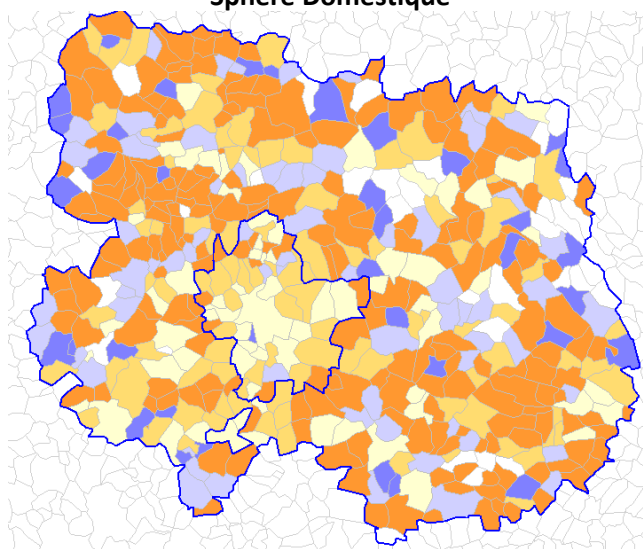
La progression des emplois de la sphère domestique profite à la grande majorité des communes de l'aire urbaine. La croissance s'avère particulièrement soutenue dans les territoires périurbains, à l'exception de certains secteurs où la situation inverse peut s'observer : une partie de La Dombes, le secteur de Pont-de-Chéruy, certaines communes situées au pied du Bugey ou dans la vallée d'Azergues (Beaujolais). En comparaison du périurbain, les emplois de l'économie de proximité progressent en revanche de façon beaucoup plus modérés dans l'agglomération lyonnaise.

On observe par ailleurs l'effondrement généralisé de la sphère exportatrice. Tout le territoire est touché par le déclin de ses emplois. L'agglomération lyonnaise semble ici moins fortement touchée que les communes périurbaines.

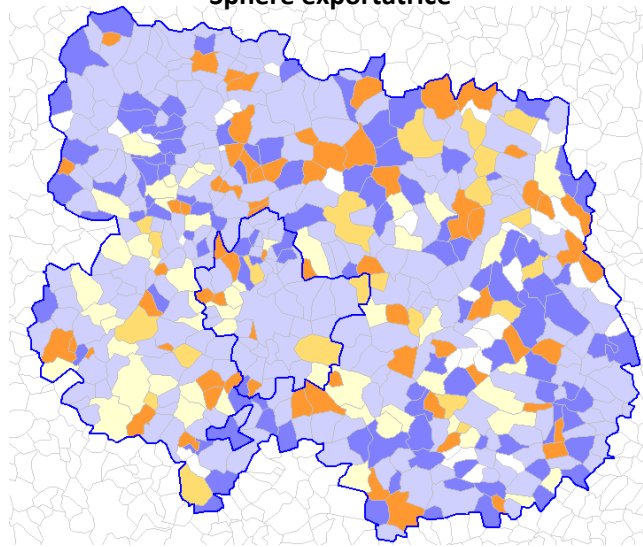
La sphère mixte, on l'a vu, progresse de façon vigoureuse aussi bien dans le Grand Lyon qu'en périphérie.

Evolution de l'emploi de chaque sphère dans les communes de l'aire urbaine de Lyon en 2009

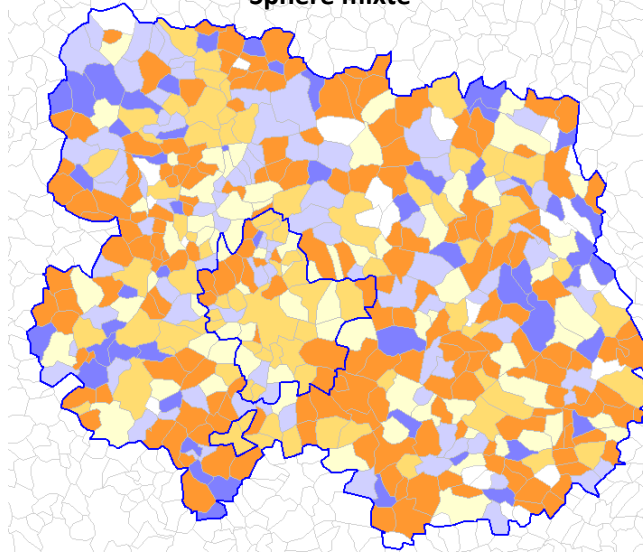
Sphère Domestique



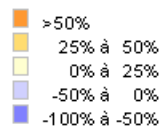
Sphère exportatrice



Sphère mixte



Evolution 1999-2009
en %

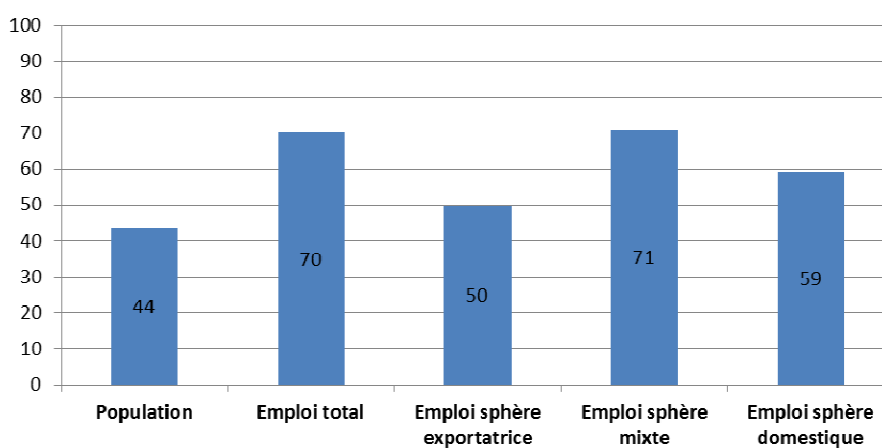


Novembre 2013

2.2 Le Grand Lyon a contribué à 59% de la croissance des emplois de proximité de l'aire urbaine entre 1999 et 2009

Le Grand Lyon contribue à 44% de l'accroissement démographique de l'aire urbaine, mais à 70% de celle des emplois. On observe, comme dans toutes les métropoles, une concentration des emplois et une diffusion de la population. Mais cette concentration des emplois ne concerne pas tous les secteurs. La sphère mixte se « métropolise » tandis que les sphères exportatrices et domestiques se répartissent plus uniformément entre le centre et la périphérie.

Poids du Grand Lyon dans l'évolution de la population et de l'emploi de l'aire urbaine entre 1999 et 2009 (en %)



Source : Insee, RP

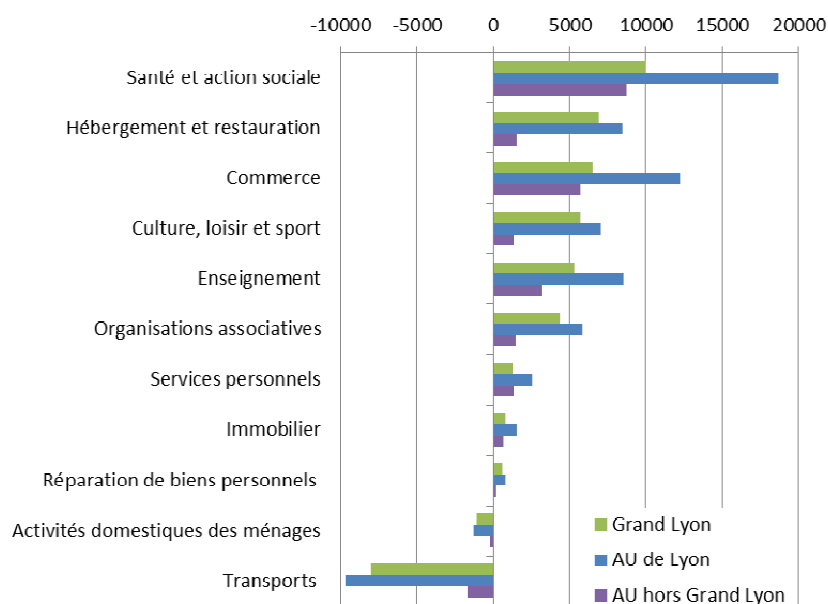
2.3 La branche « Santé et action sociale » explique plus d'un tiers de la croissance des emplois de proximité entre 1999 et 2009

L'aire urbaine de Lyon a gagné 55 000 emplois domestiques entre 1999 et 2009. Cette progression de l'emploi a été plus ou moins diffuse au sein du territoire métropolitain selon les branches d'activités. La croissance de certaines d'entre-elles s'est concentrée dans le Grand Lyon et inversement. Parmi les croissances diffuses figure celle de la branche « Santé et action sociale ». Celle-ci est à la fois le premier pourvoyeur d'emplois de proximité, mais également le plus dynamique. 18 000 emplois ont été créés sur l'ensemble de l'aire urbaine dont 10 000 (53%) dans le Grand Lyon. De même, les commerces ont gagné plus de 12 000 emplois, mais la moitié seulement se localisent dans le Grand Lyon. Dans une moindre mesure, le même constat vaut pour l'Enseignement : +8 500 emplois à l'échelle de l'aire urbaine dont les 2/3 sont situés dans le Grand Lyon.

A contrario, le Grand Lyon concentre la majeure partie de la progression de l'emploi de la branche « Hébergement et restauration » : +8 500 emplois, dont 82% dans l'agglomération centre. De même, les branches « Culture, loisir et sport » et « Activités associatives » ont permis de créer de nombreux emplois plutôt localisés dans le Grand Lyon (respectivement 6000 et 4000 emplois pour le Grand Lyon).

Au total l'économie de proximité a permis de créer en dix ans 32 000 emplois dans le Grand Lyon et 22 000 dans le reste de l'aire urbaine.

Evolution de l'emploi de chaque branches d'activités domestiques entre 1999 et 2009 (en nombre d'emplois)



Source : Insee, RP

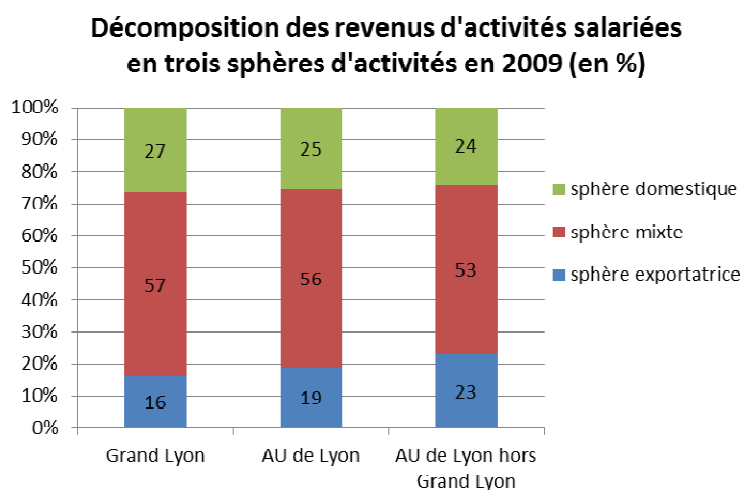
3. Le poids de l'économie de proximité dans les revenus d'activités salariées en 2009

Cette troisième partie adopte une approche non plus « tissu économique » mais « actifs résidents ». Elle s'intéresse en effet aux revenus d'activités salariées annuels de 2009 au lieu de résidence.

3.1 L'économie de proximité représente 27% des revenus d'activités salariées du Grand Lyon

L'économie de proximité participe à la création d'emplois et de richesses dans le territoire. Ainsi, 27% des revenus des salariés résidents du Grand Lyon proviennent de cette sphère. C'est certes beaucoup moins que la sphère mixte qui, pour rappel, concentre 52% des emplois, et comme l'indique le graphique ci-dessous 57% des salaires.

L'écart entre le poids en termes d'emplois (32%) et le poids en termes de salaires (27%) de l'économie de proximité s'explique par l'importance du temps partiel et probablement aussi par la plus forte présence d'emplois moins qualifiés dans cette sphère. Nous verrons dans la 5^{ème} partie que cette sphère recouvre en réalité une variété très importante de type d'emplois.



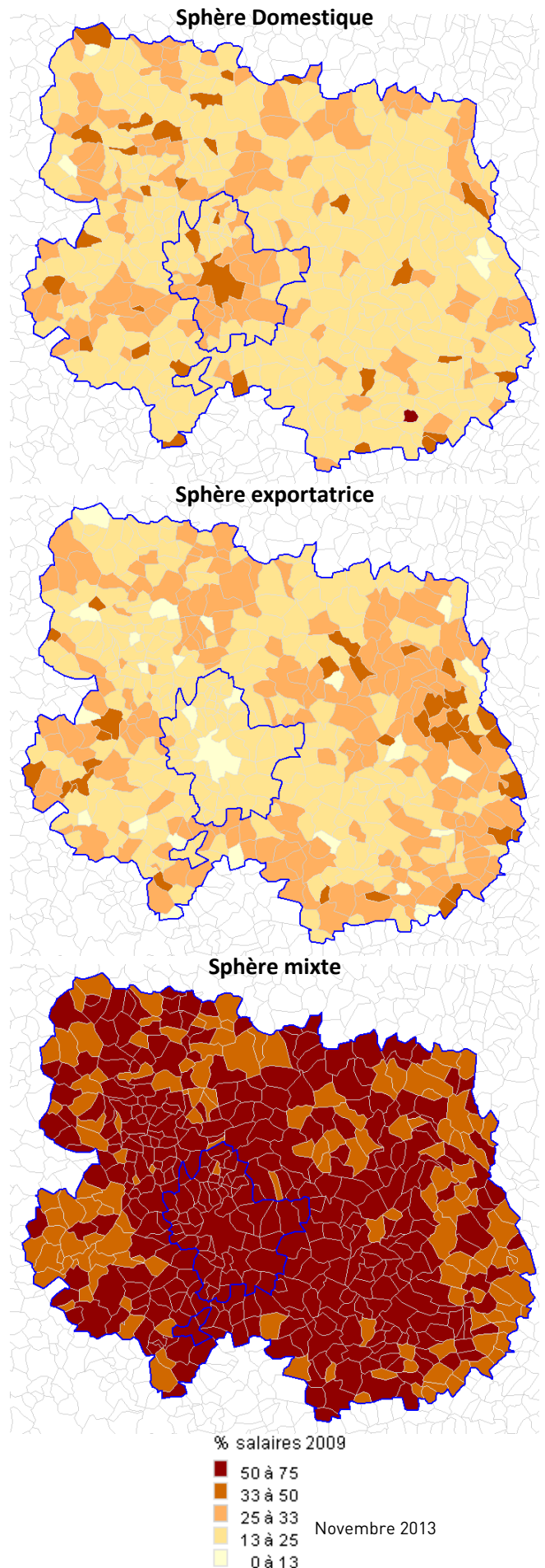
Source : Insee, DADS

**Poids de chaque sphère dans les revenus
d'activités salariées des communes de l'aire
urbaine de Lyon en 2009**

Les revenus d'activités salariées de l'économie de proximité pèsent plus dans le Grand Lyon, en particulier au centre, que dans le reste de l'aire urbaine. Alors que dans la majorité des communes périurbaines, les salaires de la sphère domestique représentent moins d'un quart du total, ceux-ci pèsent davantage dans la plupart des communes de l'agglomération centre, jusqu'à plus d'1/3 à Lyon.

Le poids de la sphère exportatrice dans les salaires locaux est, en revanche, moindre au sein du Grand Lyon et dans l'hinterland. Ce sont dans les espaces les plus ruraux et/ou éloignés que les revenus d'activités salariées de l'économie exportatrice représentent la part la plus importante des salaires. Encore une fois, ceci s'explique en partie par le poids des activités agricoles dans l'économie locale.

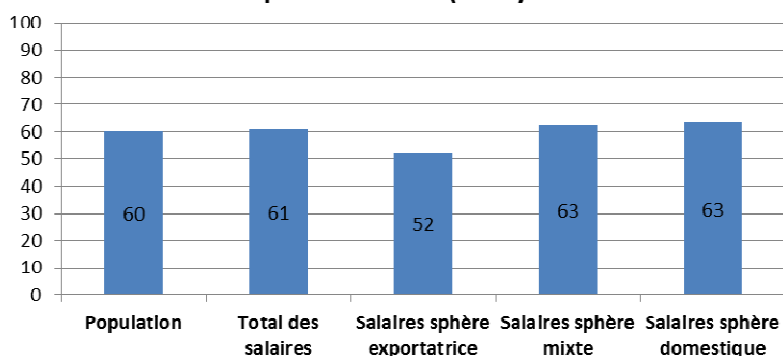
Si en termes d'emplois le poids de la sphère mixte était déjà prédominant, en termes de salaires versés, le constat est encore plus spectaculaire. Ainsi, dans la quasi-totalité des communes de l'aire urbaine, la sphère mixte représente plus de la moitié des revenus des salariés.



3.2 Le Grand Lyon concentre 63% des revenus d'activités salariées de l'économie de proximité de l'aire urbaine

Le Grand Lyon rassemble 60% de la population, 69% des emplois au lieu de travail et 61% des salaires des ménages résidents dans l'aire urbaine. Dans la mesure où les emplois les plus rémunérateurs de l'aire urbaine sont concentrés dans l'agglomération centre (cf. tableau ci-après), ces chiffres indiquent qu'une partie des salaires issus des emplois situés dans le Grand Lyon s'évade vers les communes périurbaines. Cela semble être particulièrement le cas pour les sphères mixte et domestique dont respectivement 72% et 70% des emplois sont concentrés dans le Grand Lyon. Pour rappel, l'agglomération centre concentre 56% des emplois de la sphère exportatrices.

Poids du Grand Lyon dans l'aire urbaine pour la population, le total des salaires et les salaires par sphère en 2009 (en %)



Source : Insee, DADS

Le tableau ci-dessous indique le montant total des salaires divisé par le nombre d'emplois¹⁸ par sphère. Il ne s'agit donc pas d'un salaire net horaire. Ces chiffres soulignent l'écart des salaires versés aux emplois de l'économie de proximité par rapport à ceux des autres sphères. Ces écarts proviennent à la fois des emplois à temps partiels surreprésentés dans ces activités féminisées de l'économie et la plus faible qualification de certaines activités (mais pas toutes). On observe également que les salaires par emploi sont plus élevés dans le Grand Lyon (emplois plus qualifiés), et que l'écart est plus important pour la sphère exportatrice.

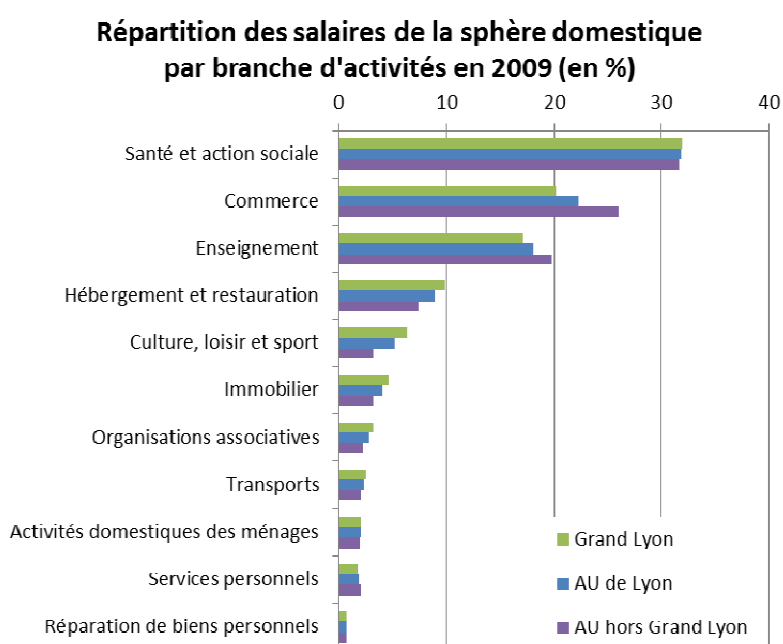
Salaire moyen par emploi			
	sphère exportatrice	sphère mixte	sphère domestique
Grand Lyon	26 634	25 987	16 914
AU de Lyon	24 211	24 973	16 383
AU hors Grand Lyon	22 011	23 444	15 537
Ecart GL / hors GL en %	21,0	10,9	8,9

Source : Insee, DADS

¹⁸ Au lieu de résidence

3.3 La branche « Santé et action sociale » est la principale pourvoyeuse de revenus d'activités salariées de l'économie de proximité du Grand Lyon

On retrouve en termes de salaires comme en termes d'emplois, la prédominance des branches « Santé et action sociale », « commerce » et « enseignement » dans l'économie de proximité de la métropole lyonnaise. Si la première pèse 1/3 des revenus d'activités salariées domestiques aux différents périmètres d'analyse (aire urbaine, Grand Lyon, aire urbaine hors Grand Lyon), tel n'est pas le cas pour le commerce et l'enseignement qui pèsent plus fortement dans les salaires de la sphère domestique de l'aire urbaine hors Grand Lyon.



Source : Insee, DADS

Comme nous l'indiquions précédemment, l'économie de proximité est loin de constituer un tout homogène. On voit ici que les salaires versés aux actifs varient du simple au double entre les transports et les services personnels. La principale raison de ces écarts provient essentiellement du poids des temps partiels dans les activités situées en bas du tableau (tourisme, services aux personnes, secteur associatif).

Les branches « Transports », mais également « Culture, loisir et sport » ou bien encore « Enseignement », « Immobilier », « Santé et action sociale » versent globalement à chaque actif un revenu plus important. Les écarts entre le Grand Lyon et le reste du territoire sont plus ou moins marqués selon les secteurs. Les branches « Culture, loisir et sport », « services aux personnes », « hébergement et restauration », « Organisations associatives » versent par actif un salaire plus élevé dans l'agglomération qu'en périphérie pour différentes raisons : temps de travail plus long, demande de services plus abondante, coûts fonciers plus importants qui se répercutent sur le coût du service etc.

Salaires moyen par emploi				
	Grand Lyon	AU hors Grand Lyon	AU de Lyon	Ecart Grand Lyon / AU hors Grand Lyon en %
Transports	21021	19306	20448	9
Culture, loisir et sport	19281	13565	17600	42
Enseignement	19107	19065	19090	0
Immobilier	17701	17638	17683	0
Santé et action sociale	17508	16415	17095	7
Réparation de biens personnels	17392	18029	17639	-4
Commerce	16071	15085	15636	7
Hébergement et restauration	14929	12579	14135	19
Organisations associatives	11116	9346	10545	19
Services personnels	10173	8053	9204	26

Source : Insee, DADS

En bref

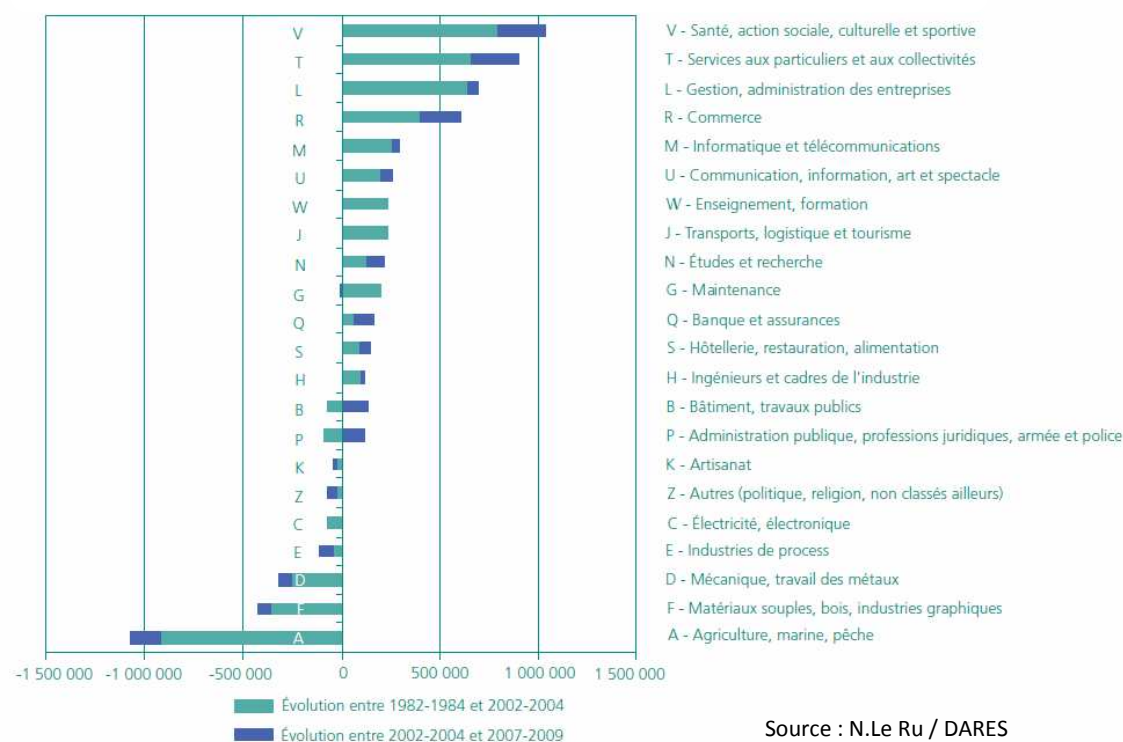
- ⇒ L'économie de proximité représente un tiers des emplois de la métropole lyonnaise, quel que soit le périmètre retenu : aire urbaine, Grand Lyon, aire urbaine hors Grand Lyon. Les emplois domestiques sont cependant plus concentrés dans l'agglomération centre et les long des grands axes routiers de l'aire urbaine.
- ⇒ C'est cependant la sphère mixte qui pèse le plus lourd dans l'emploi de l'aire urbaine. Son poids est particulièrement élevé dans le Grand Lyon.
- ⇒ En revanche, la sphère exportatrice pèse sensiblement moins lourd dans l'emploi au niveau du Grand Lyon que dans le reste de l'aire urbaine. Ceci s'explique notamment par le poids des emplois agricoles dans les communes périurbaines.
- ⇒ Le Grand Lyon concentre 70% de l'emploi total et des emplois de la sphère domestique de l'aire urbaine. Il ne rassemble cependant que 56% des emplois de la sphère exportatrice.
- ⇒ Les branches « Santé et Action sociale », « Commerce » et « Enseignement » sont les principales pourvoyeuses d'emplois de l'économie de proximité de la métropole lyonnaise, quel que soit le périmètre retenu.
- ⇒ Au sein de la sphère domestique, le Grand Lyon polarise les emplois des branches « Transports », « Immobilier », « Organisations associatives », « Culture, loisir et sport », « Réparation de biens personnels » de l'aire urbaine.
- ⇒ L'économie de proximité représente 32% de la croissance de l'emploi du Grand Lyon entre 1999 et 2009. Ce sont dans les communes périurbaines que la dynamique des emplois domestique est la plus vigoureuse. Les emplois de la sphère exportatrice reculent en revanche de plus de 10% sur la période, quel que soit le périmètre étudié.
- ⇒ Le Grand Lyon a contribué à 70% de la croissance de l'ensemble des emplois et à 59% de la croissance des emplois de proximité de l'aire urbaine entre 1999 et 2009.
- ⇒ La branche « Santé et action sociale » explique plus d'un tiers de la croissance des emplois de proximité entre 1999 et 2009, mais près de la moitié des emplois qu'elle a créés sont localisés dans le périurbain.
- ⇒ L'économie de proximité représente 27% des revenus d'activités salariées des actifs résidents dans le Grand Lyon, contre 24% dans le reste de l'aire urbaine.
- ⇒ Le Grand Lyon concentre 61% du total des revenus d'activités salariées des résidents de l'aire urbaine et 63% de salaires des emplois de l'économie de proximité de l'aire urbaine. Dans la mesure où les emplois les plus rémunérateurs de l'aire urbaine sont concentrés dans l'agglomération centre, ces chiffres indiquent qu'une partie des salaires issus des emplois situés dans le Grand Lyon s'évade vers les communes périurbaines.
- ⇒ La branche « Santé et action sociale » est la principale pourvoyeuse de revenus d'activités salariées de l'économie de proximité de la métropole lyonnaise, quel que soit le périmètre retenu.
- ⇒ Les emplois de la sphère domestique sont moins rémunérateurs que ceux offerts par les sphères domestique et mixte, même si de grands écarts de salaires existent entre les différentes branches d'activités de la sphère domestique.

**V. L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ
OFFRE UNE GRANDE DIVERSITÉ
D'EMPLOIS NON
DELOCALISABLES**

1. Les emplois de l'économie de proximité renvoient très largement à des métiers de services

Comme il a été souligné précédemment (cf. II3), l'économie de proximité a fortement contribué à la croissance de l'emploi en France entre 1982 et 2009. Or, lorsque l'on s'intéresse à l'évolution de l'emploi en France sur cette période en prenant le prisme des métiers, on observe que les métiers des services sont ceux qui ont le plus contribué à la croissance de l'emploi (N.Le Dru, 2011). Parmi les métiers connaissant l'évolution la plus dynamique entre le début des années 1980 et aujourd'hui, on retrouve les domaines professionnels évoqués dans les parties précédentes : santé, action sociale, culturelle et sportive ; services aux particuliers et aux collectivités ; commerce ; enseignement.

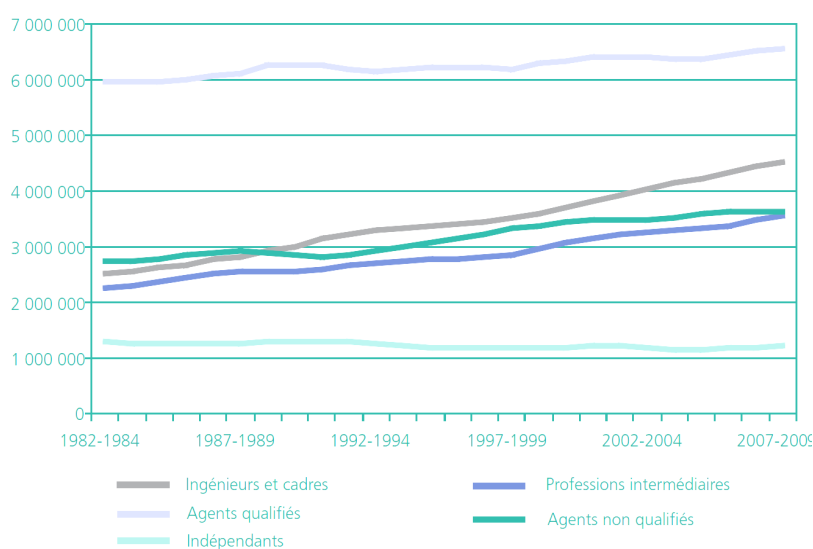
Evolution de l'emploi par domaine professionnel en France entre 1982-1984 et 2007-2009



2. Les métiers de services offrent un large spectre de qualifications

Il apparaît que les emplois de services de l'économie de proximité présentent la particularité d'offrir une palette d'emplois diversifiée, des plus qualifiés aux plus élémentaires (du boulanger au médecin en passant par le chauffeur de taxi, l'artisan couvreur ou le pâtissier...). Ces emplois présentent en particulier un spectre de qualification largement ouvert vers le bas. Ainsi, on observe que si les métiers de cadre (+2,01 millions) et de professions intermédiaires (+1,32 million) ont fortement contribué à la croissance des effectifs des métiers de services, les effectifs des métiers non qualifiés ont également nettement progressé (+911 000 entre 1982-1984 et 2007-2009), particulièrement au cours de la deuxième moitié des années 1990 (N. Le Dru, 2011).

Evolution de l'emploi des métiers du tertiaire par CSP dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009 en France



Note : les agents qualifiés regroupent les employés qualifiés et les ouvriers qualifiés ; les agents non qualifiés regroupent les employés non qualifiés et les ouvriers non qualifiés.

Source : N. Le Ru / DARES

L'augmentation de l'emploi non qualifié dans les services est principalement portée par les métiers de services aux particuliers et aux collectivités. En moyenne sur la période 2007-2009, 2 975 000 personnes exercent un métier de services aux particuliers et aux collectivités, représentant 12% de l'emploi. Les professions d'aides à domicile, d'aides ménagères et d'assistantes maternelles rassemblent 918 000 emplois, soit 585 000 emplois de plus qu'au début des années 1980. Dans une moindre mesure, les emplois d'agents d'entretien, qui regroupent les nettoyeurs de locaux (bureaux, hôpitaux, établissements scolaires...) et les ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets, ont également contribué à l'augmentation de l'emploi non qualifié dans le tertiaire. Ces professions rassemblent désormais 1 259 000 personnes, soit 135 000 de plus qu'au début des années 1980. Les métiers de l'hôtellerie-restauration (serveurs, etc.) et, dans une moindre mesure,

ceux du commerce (caissiers, etc.) constituent les deux autres domaines professionnels sur lesquels s'appuie la croissance des métiers des services au cours des 25 dernières années.

Tableau 1 • Évolution de l'emploi des métiers du tertiaire par domaine professionnel et catégorie socioprofessionnelle dominante du métier entre 1982-1984 et 2007-2009 En milliers

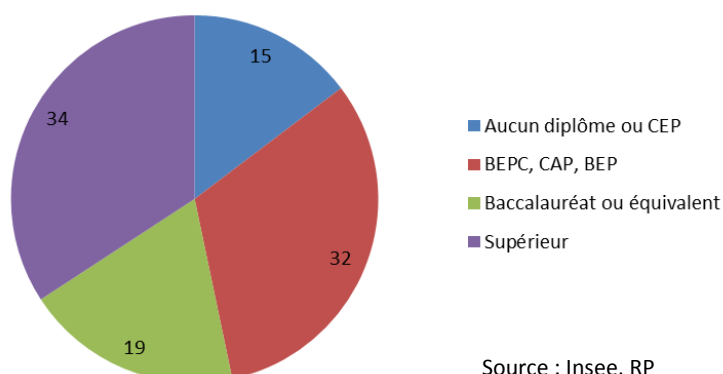
	Transports, logistique et tourisme	Artisanat	Gestion, administration des entreprises	Informatique et télécommunications	Études et recherche	Administration publique, professions juridiques, armée et police	Banque et assurances	Commerce	Hôtellerie, restauration, alimentation	Services aux particuliers et aux collectivités	Communication, information, art et spectacle	Santé, action sociale, culturelle et sportive	Enseignement, formation	Autres (politique, religion, et non classés ailleurs)	Total
Ingénieurs et cadres	43		345	268	221	203	114	249			265	158	141		2 007
Professions intermédiaires..	38		193	38		52	104	164				630	99		1 318
Agents qualifiés.....	246		127	-11		-225	-52	166	25	57		248			581
Agents non qualifiés.....	-89							57	166	777					911
Indépendants		-39	38					-23	-41	70				-64	-59
Total	238	-39	703	295	221	30	166	613	150	904	265	1 036	240	-64	4 758

Note : les agents qualifiés regroupent les employés qualifiés et les ouvriers qualifiés ; les agents non qualifiés regroupent les employés non qualifiés et les ouvriers non qualifiés.

Source : N.Le Ru / DARES

Comme le rappellent fort justement Laurent Davezies et Patricia Lejoux (2003), la création de ces emplois de services peu ou pas qualifiés est à la fois incontestable et indispensable. Incontestable dans la mesure où les emplois peu ou pas qualifiés pèsent pratiquement du même poids dans l'emploi français aujourd'hui qu'au début des années 1980. En effet, s'ils ont diminué dans les secteurs de production exposés à la concurrence mondiale, ils ont fortement augmenté dans les secteurs des services aux ménages. Ce constat contredit ainsi les discours selon lesquels l'économie française n'aurait plus besoin d'emplois peu ou pas qualifiés (« laissons ces tâches aux pays en développement pour nous centrer sur les activités à fort contenu en matière grise »). Des emplois indispensables ensuite pour assurer l'insertion professionnelle des actifs les plus fragiles sur le plan des qualifications. En effet, si le niveau de diplôme des personnes en emploi a fortement augmenté au cours des vingt-cinq dernières années, aujourd'hui encore près de la moitié des actifs ayant un emploi n'ont pas le niveau du baccalauréat ou du brevet professionnel et 1/3 d'entre eux n'ont pas de diplômes.

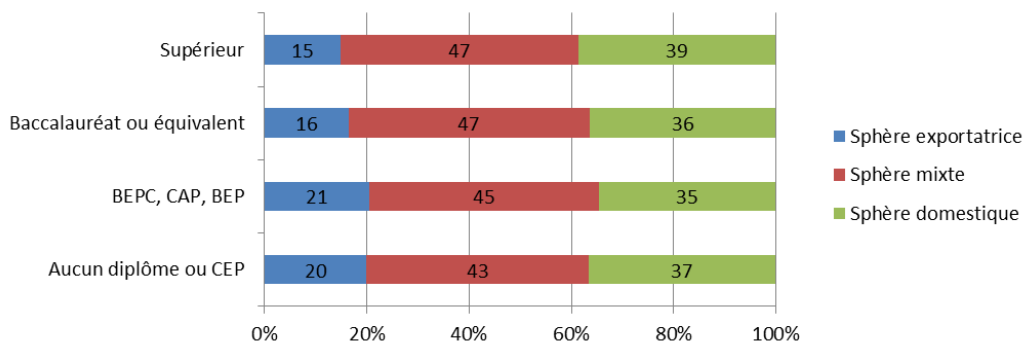
Répartition des actifs ayant un emploi par niveau de diplômes en France métropolitaine en 2009 (en %)



Source : Insee, RP

Comme le suggère Laurent Davezies (2008), la prise en compte des relations entre l'économie exportatrice et l'économie de proximité est indispensable pour comprendre l'évolution de l'emploi des activités les moins qualifiées du pays. D'un côté, dans les territoires et dans les entreprises les plus exposés à la concurrence, la tendance est plutôt à exclure les actifs les plus vulnérables. On n'observe en effet que la diminution globale de l'emploi industriel s'est accompagnée d'une profonde modification de la structure des qualifications (N.Le Dru, 2011). Les effectifs d'ingénieurs et cadres techniques de l'industrie ont plus que doublé au cours des 25 dernières années, alors que ceux des ouvriers non qualifiés de l'industrie ont diminué de plus de moitié, passant de 1 303 000 à 579 000. D'un autre côté, l'appartenance d'une grande partie de l'économie de proximité aux secteurs de services à faible intensité technologique lui donne une grande capacité de réinsertion de ces actifs exclus du secteur exportateur des demandeurs d'emploi. Le graphique ci-dessous indique en effet que la sphère domestique concentre 37% des emplois occupés par des actifs sans diplômes, et 35% des ceux occupés par des actifs de niveau BEPC, CAP, BEP. Autrement dit, si ces emplois moins qualifiés sont aussi ceux pouvant présenter des caractéristiques moins favorables en termes de rémunération, de statut (temps partiel, CDD, emploi saisonnier), leur existence paraît cependant cruciale. Pour autant, comme le montre le même graphique ci-dessous, la sphère de proximité offre également de nombreux emplois qualifiés, puisqu'elle rassemble notamment 39% des emplois occupés par des diplômés du supérieur.

Répartition des actifs ayant un emploi de chaque niveau de diplôme par sphère d'activités en France métropolitaine en 2009 (en %)



Source : Insee, RP

3. Les activités domestiques sont à l'abri de la concurrence mondiale

Les emplois de services de l'économie domestique, par opposition à l'économie exportatrice, renvoient à des secteurs d'activité peu concurrentiels et peu exposés aux aléas conjoncturels (on l'appelle aussi à cet effet le « secteur abrité »). Deux explications peuvent être avancées.

D'une part, comme l'explique Laurent Davezies (2008), l'inertie du revenu et de la demande locale dont une large partie est inélastique à la conjoncture, la relative homogénéité des niveaux de consommation des populations (par rapport aux différences de revenu des ménages) ainsi que la faible mobilité des populations sont autant d'éléments qui permettent de stabiliser les emplois du secteur domestique. Même si la concurrence est acharnée entre les opérateurs (par exemple les enseignes de grande surface), quel que soit le gagnant, le même niveau d'emploi sera présent sur le territoire pour satisfaire la demande locale.

D'autre part, les activités de services présentent des caractéristiques spécifiques qui rendent généralement indispensable la proximité géographique entre le prestataire et le consommateur/usager (F.Djellal et C.Gallouj, 2007). Les services sont considérés comme :

- ⇒ **immatériels** : le processus de production d'un service n'aboutit pas à la production d'un bien tangible, mais à un « changement d'état » du client lui-même (par exemple, son état de santé) ou d'une réalité émanant de celui-ci (par exemple, sa voiture) ;
- ⇒ **immédiats** : ils ne sont pas stockables
- ⇒ **interactifs** : le client ou l'utilisateur participe à la production du service.

Tournés vers la satisfaction des besoins des populations présentes, le niveau de développement de l'économie de proximité dépend préférentiellement de la densité de population présente et de sa propension à consommer localement. De fait, l'économie de proximité expose moins les territoires à des chocs brutaux de réduction d'emplois.

En bref

- ⇒ Les emplois de l'économie de proximité renvoient très largement à des métiers de services
- ⇒ Ces métiers contribuent fortement à l'insertion professionnelle des actifs :
 - parce qu'ils offrent une grande diversité de qualifications
 - parce qu'ils sont non délocalisables du fait d'une nécessaire proximité géographique avec le consommateur/usager.

CONCLUSION : L'ECONOMIE DE PROXIMITE AU SERVICE DE L'EMPLOI

Le poids de l'économie de proximité dans l'économie du pays est loin d'être négligeable

Au vu des éléments statistiques présentés dans ce document, il apparaît que les activités formant l'économie de proximité (appelée également domestique ou présenteielle), c'est-à-dire l'ensemble des activités marchandes et non marchandes qui se localisent pour satisfaire les besoins de la population résidente ou de passage sur un territoire donné, jouent un rôle déterminant dans l'évolution des principales « grandeurs économiques ». L'économie de proximité occupe en effet une place essentielle dans le stock d'emplois actuels comme dans la croissance de l'emploi durant les trois dernières décennies, ainsi que dans les revenus d'activités salariées générés par le tissu économique. Par son poids global dans l'économie et sa contribution à la croissance de l'emploi, l'économie de proximité mérite à l'évidence davantage d'attention de la part des décideurs publics locaux.

Les métropoles françaises qui connaissent la plus forte progression de l'emploi « marchent sur deux jambes » : économie exportatrice et économie de proximité

L'économie de la région lyonnaise (Grand Lyon et aire urbaine) témoigne elle aussi du poids important de l'économie de proximité dans les revenus et l'emploi locaux. Toutefois, cette prédominance est sensiblement moins prononcée qu'à l'échelle nationale ou des principales aires urbaines du pays. Parce que la région lyonnaise a pu préserver un puissant outil de production industrielle, les activités à vocation exportatrice occupent au sein de son économie une place plus importante que ce que l'on observe ailleurs. Cette capacité exportatrice est à l'évidence un atout économique pour le territoire lyonnais. Pour autant, il apparaît qu'elle ne constitue pas une condition suffisante pour atteindre les meilleures performances en termes d'emploi. En effet, si l'aire urbaine de Lyon fait mieux que la moyenne nationale en matière de progression de l'emploi sur la période 1999-2009, tel n'est pas le cas lorsque l'on fait la comparaison avec les autres grandes aires urbaines du pays. Nombre d'entre elles font en moyenne sensiblement mieux et certaines, telles que Toulouse, Nantes et Rennes, atteignent même des résultats très nettement supérieurs en matière d'emploi. Or, on constate que les performances de ces métropoles ne sont pas fondées seulement sur le dynamisme de leur secteur exportateur : elles sont également portées par le développement de leur économie de proximité. En bref, les territoires les plus vertueux combinent les meilleurs résultats en termes de croissance de l'emploi domestique comme de l'emploi non présentiel. Economie de proximité et économie exportatrice ne sont donc pas antinomiques et constituent bien les deux poumons de l'économie des territoires. Les opposer ou en privilégier une au détriment de l'autre revient en quelque sorte à entraver le potentiel d'emploi du territoire. Ceci laisse à penser que l'emploi de la région lyonnaise gagnerait à mieux articuler soutien aux activités à vocation exportatrice et accompagnement de l'économie de proximité.

L'économie de proximité contribue fortement à l'insertion professionnelle des actifs parce qu'elle offre une palette d'emplois diversifiés et non délocalisables

L'intérêt de l'économie de proximité du point de vue de l'emploi renvoie tout d'abord au fait que les emplois proposés par cette partie de l'économie correspondent, pour la plupart, à des métiers de services. C'est-à-dire des métiers qui présentent un double avantage. D'une part, ils offrent un large spectre de tâches, des plus qualifiées aux plus élémentaires (du boulanger au médecin et professeur, en passant par le chauffeur de taxi, l'artisan couvreur ou le pâtissier...). D'autre part, parce que tournés vers la satisfaction des besoins des populations présentes, les métiers de services de l'économie domestique nécessitent une proximité géographique avec les consommateurs/usagers. Ces emplois sont donc peu exposés aux soubresauts de la mondialisation.

Lorsque l'on sait que l'une des causes structurelles de la reproduction de la pauvreté est la diminution des emplois à destination de personnes faiblement qualifiées, les emplois offerts par l'économie de proximité jouent ainsi un rôle essentiel dans la préservation de la cohésion sociale des territoires. Un enjeu consiste cependant à limiter certaines caractéristiques des emplois de proximité comme la précarité (temps partiel, CDD, emploi saisonnier).

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Assemblée des Communautés de France (AdCF) – Les processus de développement des agglomérations françaises – 2012

Assemblée des Communautés de France (AdCF) – Les agglomérations et leur territoire. Dix ans de dynamiques socio-économiques – 2011

Beitone A., Buisson E., Dollo C., Le Masson E. – Economie – Paris : 2006

Brutel Chantal – Un maillage du territoire français. 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines – Insee première, n°1333, janvier 2011

Conseil Economique, Social et Environnemental – L'économie de proximité. Une réponse aux défis majeurs de la société française - 2010

Conter Bernard – Plein-emploi ou chômage nécessaire : la stratégie européenne pour l'emploi, entre utopie et pragmatisme – Politique européenne, 2007/1 n° 21

Davezies Laurent – Quels gisements de croissance dans les territoires ? – in Créativité et innovation dans les territoires, Conseil d'Analyse Economique, rapport n°92, 2010

Davezies Laurent – La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses – Paris : Seuil, 2008

Davezies Laurent – Le rôle de la consommation des ménages dans le développement des territoires. Débroussaillage d'une question en friche sur le cas du Nord-Pas-de-Calais – Rapport pour le Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais, 2008

Davezies Laurent – Développement local : le déménagement des Français. La dissociation des lieux de production et de consommation – In Revue futuribles, n° 295, mars 2004

Davezies Laurent et Estèbe Philippe – Les Scot de l'aire métropolitaine de Lyon/Saint-Etienne. Poles productifs et dynamique résidentielle – Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, 2007

Davezies Laurent et Lejoux Patricia – Un train peut en cacher un autre. Derrière l'économie productive, attention l'économie présentielle, in XXXIXème colloque de l'ASRDLF, Lyon, 1-3 septembre 2003

Davezies Laurent et Talandier Magali – Repenser le développement territorial? Confrontation des modèles d'analyse et des tendances observées dans les pays développés – Plan Urbanisme Construction Architecture : collection « Recherche », n°198, 2009

Freyssinet Jacques – Le Chômage – Paris : La découverte, 2004

Le Ru Nicolas – L'évolution des métiers en France depuis 25 ans – DARES ANALYSES, Septembre 2011, n°066

Pisani-Ferry Jean – Plein Emploi – Conseil d'Analyse Economique : rapport n°30, 2000

Terrier Christophe, Sylvander Marguerite, Khiati Abdel – En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements – Insee : Insee première, n°1050, 2005

Terrier Christophe – Mobilité touristique et population présente. Les bases de l'économie présentielle des départements – Ministère des Transports, de l'Equipement, du Tourisme et de la Mer, 2006

Terrier Christophe – Distinguer la population présente de la population résidente – Insee : Courrier des statistiques n°128, septembre-décembre 2009